

**Ministère de la Fonction Publique, du Travail et
de la Réforme Administrative**

.....

Agence National pour l'Emploi

Département de l'Observatoire de l'Emploi



**RAPPORT 2018 SUR L'ETAT DU SYSTEME
D'INFORMATIONS SUR LE MARCHE DU TRAVAIL
(SIMIT) AU TOGO**

**RAPPORT 2018 SUR L'ETAT DU SYSTEME D'INFORMATIONS SUR
LE MARCHE DU TRAVAIL (SIMT) AU TOGO**

Sommaire

Sigles et abréviations.....	iii
Rappel de la vision du pays en matière de développement et cadre de politiques sur le marché du travail.....	vii
Avant-propos.....	viii
Remerciements.....	ix
Résumé exécutif.....	x
Partie 1: Contexte de mise en œuvre du SIMT : environnements juridique, institutionnel et politique.....	2
1. Environnements juridique et institutionnel.....	3
2. Environnements politique et stratégique.....	4
Partie 2: Etat du Système d'informations sur le marché du travail en 2018 et perspectives.....	10
1. Dispositions règlementaires et stratégiques.....	11
2. Etat de mise en œuvre du plan d'actions de 2018.....	14
3. Résultats des différentes activités menées sur le marché du travail.....	15
4. Besoins et demandes en statistiques du marché du travail.....	25
5. Perspectives.....	26
Conclusion.....	37
Annexe.....	38

Sigles et abréviations

AGR :	Activité génératrice de revenus
AGRISF:	Accès des agriculteurs aux services financiers
AIDE :	Appui à l'insertion et au développement de l'embauche
AJSEF:	Accès des jeunes aux services financiers
ANAC:	Agence nationale de l'aviation civile
ANGE:	Agence nationale de gestion de l'environnement
ANPE :	Agence nationale pour l'emploi
ANVT:	Agence nationale du volontariat au Togo
APSEF:	Accès des pauvres aux services financiers
AUF:	Agence universitaire de la francophonie
BAD:	Banque africaine de développement
BG :	Budget général
BIDC :	Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO
BIE :	Budget d'investissement et d'équipement
BIT :	Bureau international du travail
BM :	Banque mondiale
BOAD :	Banque ouest africaine de développement
BT:	Brevet de technicien
CAP:	Certificat d'aptitude professionnelle
CASEF :	Centre administratif des services économiques et financiers
CDB:	Comité de développement à la base
CDD :	Contrat à durée déterminée
CDMT:	Cadre de dépenses à moyen terme
CEDEAO :	Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest
CEFE :	Compétences économiques par la formation d'entrepreneurs
CERAAS :	Centre d'études régional pour l'amélioration de l'adaptation à la sécheresse
CERDI :	Centre d'études et de recherche pour le développement international
CERSA :	Centre d'excellence régionale pour les sciences aviaires
CFA:	Certificat de fin d'apprentissage
CFMI :	Centre de formation aux métiers de l'industrie
CIDAP	Centre international de développement agropastoral
CIPRES :	Conférence interafricaine de la prévoyance sociale
CNPPS :	Conseil national de la promotion et de la protection sociale
COD :	Coordination opérationnelle déléguée
CPC :	Centrale des producteurs de céréales
CPCAT :	Conseil permanent des chambres d'agriculture du Togo
CPSE :	Comité du plan sectoriel de l'éducation
CQP:	Certificat de qualification professionnelle
CRA :	Centre de ressources artisanales
CRAF :	Centre de recherche agronomique de la zone forestière

CVA :	Chaine de valeur ajoutée
DAAF	Direction des affaires administratives et financières
DAC :	Direction des affaires communes
DACE :	Département d'appui à la création d'entreprises
DACUM :	Developing a curriculum
DE :	Demandeur d'emploi
DJEJ :	Direction de la jeunesse et de l'emploi des jeunes
DEP :	Direction des études et de la planification
DES :	Direction de l'enseignement supérieur
DEST :	Direction de l'enseignement secondaire technique
DFPA :	Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage
DGE :	Direction générale de l'emploi
DGT	Direction générale du travail
DGTP:	Direction générale des travaux publics
DOE :	Département de l'observatoire de l'emploi
DOPP :	Département de l'orientation professionnelle et de la prospection
DPPE :	Direction de la prospective, de la planification et de l'évaluation
DRST :	Direction de la recherche scientifique et technique
DSRP :	Direction des statistiques, de la recherche et de la planification
EBT :	Evaluation des besoins en technologies
EFTPA:	Education, formation technique professionnelle agricole
ESOP :	Entreprise de services aux organisations des producteurs
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
FAIEJ :	Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes
FBS :	Farmers business school
FEM :	Fonds pour l'environnement mondial
FNAFPP :	Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels
FNE:	Fonds national pour l'environnement
FNFI :	Fonds national de la finance inclusive
FNGPC:	Fédération nationale de groupements des producteurs du coton
FODA:	Formation en développement des affaires
FPI :	Formation professionnelle d'insertion
FUPROCAT :	Fédération des unions de groupements de producteurs de café et de cacao du Togo
GAFSP :	Global agriculture and food security program (Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire)
GERME	Gérer mieux votre entreprise
GFRP :	Global food response program
GIZ:	Agence allemande de coopération internationale
GPC :	Groupement de producteurs de coton
GR :	Génie rural
IDA :	Association internationale pour le développement
INSEED :	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
JICA/ACIJ:	Agence japonaise de coopération internationale
MAEH:	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique

MDBAJEJ:	Ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes
MEL :	Maison de l'entrepreneuriat de Lomé
MERF :	Ministère de l'environnement et des ressources forestières
MESR:	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
MFPTRA:	Ministère de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative
MIT:	Ministère des infrastructures et des transports
MPD :	Ministère de la planification du développement
MT :	Marché du travail
ODD :	Objectifs de développement durable
ODEF:	Office de développement et d'exploitation des forêts
OIT :	Organisation internationale du travail
OMD :	Objectifs du millénaire pour le développement
ONEF :	Observatoire national de l'emploi et de la formation
ONG :	Organisation non gouvernementale
PADAT :	Projet d'appui au développement agricole au Togo
PAIPJA :	Projet d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes artisans
PAO :	Plan d'actions opérationnel
PASA	Projet d'appui au secteur agricole
PDC-Plus :	Projet de développement communautaire et des filets sociaux
PDC-ZU :	Projet de développement communautaire en zone urbaine
PEJ:	Programme pour l'emploi des jeunes
PGICT :	Projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres
PIT-DD:	Plan d'intégration territoriale pour le développement durable
PNACC:	Planification nationale de l'adaptation aux changements climatiques
PNE :	Politique nationale de l'emploi
PNIASAN :	Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
PNPER :	Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural
PNPS:	Politique nationale de la protection sociale
PNT :	Politique nationale du travail
PPAAO :	Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest
PPP :	Partenariat public-privé
PPTD :	Programme pays pour le travail décent
PRADEB :	Programme d'appui au développement à la base
PRBA:	Projet de préparation du premier rapport biennal actualisé du Togo sur les changements climatiques
PRCNDGE:	Projet de renforcement des capacités nationales et décentralisées de gestion de l'environnement
ProCiv:	Programme pour les centres d'innovation verts
ProDRA :	Programme de développement rural y compris l'agriculture
ProFoPEJ:	Projet formation professionnelle et emploi des jeunes
ProSecAl:	Programme pour la sécurité alimentaire
PRT :	Plantes à racines et tubercules
PSAEG :	Projet de soutien aux activités économiques des groupements
PSE :	Plan sectoriel de l'éducation

PSN:	Programme statistique nationale
PSNEJ :	Plan stratégique national pour l'emploi des jeunes
QUIBB :	Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être
RAJEC :	Réseau des anciens de la jeunesse estudiantine catholique
ROAME :	Répertoire opérationnel africain des métiers et emplois
SAFER:	Société autonome pour le financement de l'entretien routier
SALT:	Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin
SAP:	Services à la personne
SCAC :	Service de coopération et d'action culturelle
SCAPE :	Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi
SG :	Secrétariat général
SIMT :	Système d'informations sur le marché du travail
SNDS :	Stratégie nationale de développement de la statistique
SNFS-CSU:	Stratégie nationale de financement de la promotion de la protection sociale vers la couverture sanitaire universelle
SRI :	Système de riziculture intensif
SSN :	Système statistique national
TCNCC:	Troisième communication nationale sur les changements climatiques
UE :	Union européenne
UEMOA :	Union économique et monétaire ouest africaine
UNESCO :	Organisation des nations unies pour l'éducation la science et la culture
UTCC :	Unité technique café-cacao
WASCAL	West african science service center on climate change and adaped land use
ZAAP	Zone d'aménagement agricole planifiée

Rappel de la vision du pays en matière de développement et cadre de politiques sur le marché du travail

La vision globale du pays est retracée dans le Plan national de développement (PND) 2018-2022. L'ambition des autorités togolaises, à travers le PND, est de faire du Togo une nation à revenu intermédiaire économiquement, socialement et démocratiquement solide et stable, solidaire et ouverte sur le monde.

Cette vision du développement repose sur les Objectifs de développement durable (ODD), adoptés en septembre 2015 par les Etats membres des Nations unies dont le Togo. Particulièrement, dans la perspective de la réalisation de l'ODD 8 qui vise la promotion d'une croissance durable et inclusive, l'emploi et le travail décent pour tous, il a été recommandé aux Etats de mettre en œuvre des politiques de développement favorisant la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat et stimulant la croissance des micros entreprises, des Petites et moyennes entreprises (PME) tout en facilitant leur transition vers l'économie formelle.

De cette vision, découlent celles de la Politique nationale de l'emploi (PNE), de la Politique nationale du travail (PNT) et le Plan sectoriel de l'éducation (PSE). En effet, la vision de la PNE est de voir, à l'horizon 2030, la plupart des Togolais, sans discrimination aucune et en âge de travailler, disposer d'un emploi décent, de qualité dans l'équité, dans un environnement de croissance économique accélérée inclusive et dans un climat politique et social stable. Celle de la PNT, dans les mêmes horizons se veut contribuer à l'émergence du Togo en garantissant un niveau de compétitivité élevé à l'ensemble des entreprises et un travail décent à tous les travailleurs grâce au fonctionnement harmonieux du marché du travail. Le PSE envisage d'améliorer l'accès, l'équité et la qualité de l'éducation à l'horizon 2025 pour une meilleure adéquation entre les formations offertes et les besoins socio-économiques.

Avant-propos

L'analyse situationnelle de la dynamique du marché du travail nécessite la production régulière d'informations qu'elles soient juridiques, économiques ou sociales.

En effet, ces informations constituent une source d'inspiration pour la prise de décisions visant la promotion de l'emploi et l'amélioration de la qualité de la formation en lien avec les besoins de l'économie. Elles émanent des résultats obtenus des différentes actions menées sur les plans stratégique, institutionnel et juridique et sont capitalisées annuellement dans un document intitulé «Rapport sur l'état du Système d'informations sur le marché du travail (SIMT)».

Ce rapport récapitule donc tous les outputs qui découlent des activités inscrites dans les politiques, les programmes/projets relatifs à l'emploi et à la formation. Il a été élaboré par une équipe pluridisciplinaire composée des cadres des départements ministériels concernés, sous la coordination du Département de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

Le Directeur général de l'ANPE,

Comlan Edmond AMOUSSOU

Remerciements

Nous voudrions témoigner notre gratitude au Gouvernement togolais qui ne cesse de ménager des efforts et qui chaque année finance le processus d'élaboration du présent rapport annuel sur le Système d'informations sur le marché du travail.

Nos sincères reconnaissances vont à toute l'équipe de l'ANPE pour son soutien et sa précieuse contribution à la réalisation de ce document.

Nos remerciements vont également à l'équipe du DOE spécialement à son Directeur Monsieur ABBEY Kokouvi Délali pour la coordination du processus d'élaboration ainsi qu'aux autres membres de l'équipe de rédaction composée de :

MM. ADZATO Yao, ATTA Eyawélé, BANANG Wenyatadi, NYAVO Messan A. et SEGLA Komi A. (ANPE/MFPTRAPS),

M. AKOUTOU Kodjo (DPPE/MESR),

M. AMEGBO Komlavi (DGE/MFPTRAPS)

M. TONA K. Massouboè (DGT/MFPTRAPS),

M. TETE Kossi G. (INSEED/MPDC),

M. BINAFAAME Kohan Kidékiyime (DJ/MDBAJ),

M. LEMOU Ahèza (DFPA/METFIP),

M. SEGOH Komla Martin (DPPSE/MAPAH),

M. EDOH-AZIANGA Atissogbi (DEP/MEDDPN),

M. PALOU Akelesso (DPFI/SEPRIFSI)

M. DAYO Agbonka N'sougan (SG/MIT).

Nos remerciements vont enfin aux différents ministères et institutions qui ont bien accepté accompagner le DOE dans l'élaboration de ce rapport. Que toutes les personnes de bonne volonté qui ont œuvré, de près ou de loin à l'élaboration de ce document trouvent ici l'expression de notre profonde et sincère gratitude.

Résumé exécutif

Le Gouvernement conduit chaque année des actions visant la promotion de l'emploi et de la formation. Les principaux résultats de ces actions sont capitalisés annuellement dans le rapport sur le Système d'informations du marché du travail (SIMT).

Sur le plan juridique et institutionnel, le contexte du SIMT en 2018 est caractérisé par la (i) poursuite du renforcement du système statistique national conformément à la loi statistique de 2011 et la charte africaine de la statistique qui a conduit à la réorganisation des services de l'INSEED conformément au décret n°2015-020/PR du 24 février 2015, (ii) le renforcement du cadre institutionnel du MDBAJEJ avec l'adoption des textes visant le développement du secteur de l'artisanat, (iii) la mise en place du Secrétariat permanent de la coalition nationale pour l'emploi des jeunes suivant le décret n°2018-075/PR du 18 avril 2018, (iv) l'adoption du décret n°2018-036/PR du 27 février 2018 fixant le cadre institutionnel des agropoles au Togo qui a permis la création de l'Agence de promotion et de développement des agropoles au Togo et la mise en place du mécanisme incitatif de financement agricole par décret n°2018-090/PR du 25 avril 2018, (v) la mise du PNPER sous la tutelle du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière par arrêté n°2018-29/PMRT du 9 août 2018 et (vi) l'adoption de la stratégie nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et du schéma directeur de la formation duale.

La mise en œuvre des activités du SIMT en 2018 a été marquée par l'adoption par le conseil national de la statistique d'un plan d'actions triennal 2019-2021 pour renforcer la production statistique en vue de mieux assurer le suivi de la mise en œuvre du PND et des ODD.

Dans les domaines politique et stratégique, l'environnement a été caractérisé par l'adoption du Plan national de développement pour la période 2018-2022 et la poursuite de la mise en œuvre des politiques sectorielles à savoir (i) la politique nationale de l'emploi qui est arrivé à son terme, (ii) la politique nationale de la protection sociale, (iii) la politique nationale du travail, (iv) le plan sectoriel de l'éducation (v) la politique nationale agricole et (vi) l'élaboration du Programme pays de promotion du travail Décent 2019-2022.

Dans le cadre de la réalisation des activités inscrites dans le plan d'actions du SIMT en 2018, l'ANPE a permis d'enregistrer 15 230 demandeurs d'emploi et de délivrer 14 136 cartes de demandeurs d'emploi. Les conseillers en emploi ont reçu en entretien de positionnement 8 213 chercheurs d'emploi dont 4 614 formés en techniques de recherche d'emploi et 2 945 ont bénéficié d'un suivi post formation. A travers le programme AIDE, l'ANPE a placé 1 445 primo demandeurs d'emploi (dont 45,8% de femmes) en stage dans les entreprises. Les activités de prospection dans les entreprises ont permis de dénicher et de pourvoir à 500 emplois et celles des recrutements/placements ont permis de pourvoir à 5 533 offres de placements. Dans le domaine de l'entrepreneuriat, l'ANPE a sensibilisé 453 demandeurs à l'esprit entrepreneurial et a formé 529 porteurs d'idées de projets avec 116 plans d'affaires finalisés. Par ailleurs l'ANPE a formé 284 jeunes en entrepreneuriat avec 125 plans d'affaires finalisés sur sollicitation des institutions partenaires.

S'agissant de l'information sur le marché du travail, l'ANPE a élaboré deux bulletins d'informations sur le marché du travail, le rapport 2017 sur le Système d'information du

marché du travail et a réalisé l'enquête sectorielle sur les métiers porteurs dans 6 villes du Togo.

Au niveau du ministère chargé du travail, la politique nationale de l'emploi a été évaluée et le rapport bilan du secteur de l'emploi a été élaboré. Dans le domaine du contrôle de l'application de la législation sociale, le ministère a réalisé 997 visites d'entreprises, réglé 1038 conflits de travail, installé 25 comités de sécurité et santé au travail et a pris en charge 230 travail en matière de santé et sécurité au travail.

En ce qui concerne la promotion du dialogue social et la coopération tripartite, le ministère a visé 7 708 contrats (dont 85 contrats étrangers), agréée 06 entreprises de travail temporaire ou d'intérim et visé 68 règlements intérieurs. Enfin, l'effectif du personnel de l'Etat était de 51 429 agents dont 19,2% femmes.

Les enquêtes réalisées par l'INSEED ont permis de créer 344 emplois temporaires.

Au niveau de la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat, l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) a mobilisé et déployé 4 323 nouveaux volontaires nationaux. La mise en œuvre du PDC-ZU a permis de créer 58 365 emplois temporaires à travers les travaux à haute intensité de main d'œuvre. En outre, 100 000 jeunes ont été touchés par les activités socioéducatives. Les actions dans le domaine de l'entrepreneuriat a permis aux bénéficiaires du FAIEJ, du PRADEB et du PAIEJ-SP de créer 2 364 entreprises qui ont généré 16 002 emplois permanents et 20 940 emplois temporaires. Par ailleurs, la mise en œuvre des autres projets et programmes d'emploi logés au ministère chargé du développement à la base ont permis, entre autres, de renforcer les capacités de 1801 comités de développement à la base, d'alphabétiser 3225 membres de 123 groupements et de former 1882 maîtres artisans.

Dans le secteur de l'agriculture, l'exécution des projets et programmes a permis la création de 3 056 emplois permanents et 20 806 emplois temporaires. Concernant la formation professionnelle agricole, l'Institut national de formation agricole de Tové a enregistré 102 diplômés dont 13 filles.

La réalisation des activités au ministère de l'environnement et ressources forestières ont généré 5 278 emplois temporaires.

Dans le secteur des infrastructures et des transports, les projets d'infrastructures exécutés par les entreprises ont permis de générer 393 emplois à durée déterminée et de renforcer les capacités techniques de 150 agents des PME nationales au CERFER.

Dans le domaine de la formation, le Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle a formé des facilitateurs en Developing a curriculum (DACUM) et a mis en place une base de données pour le suivi de la formation duale avec l'appui technique et financier de la GIZ à travers le Programme formation professionnelle et emploi des jeunes (ProFoPEJ). En outre, dans le cadre de la mutualisation des ressources et outils de la formation professionnelle au sein des pays de l'UEMOA, il a été inventorié les ressources pédagogiques disponibles au Togo. Le Ministère, à travers le FNAFPP, a renforcé les capacités de 1 140 agents des entreprises et a financé 80 apprenants de la formation de type dual corporatif.

S'agissant des examens organisés par ce ministère, les taux de réussite au CFA, CQP, CAP et BT sont respectivement de respectivement de 97,8%, 98,9%, 82,9% et 56,7%.

Au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche, il est dénombré 74 031 étudiants dans les deux universités publiques dont 75,3% à l'université de Lomé. Les filles représentent 31,8% de l'effectif des étudiants.

A l'examen du baccalauréat, le taux de réussite au plan national est de 56,1% (avec 53,5% à l'enseignement général et 69,7% à l'enseignement technique). Les résultats du BTS révèlent un taux national d'admissibilité de 46,5% sur 3 518 candidats inscrits dans 35 filières.

Par ailleurs, il est enregistré 65 diplômés dont 37 femmes à l'Ecole nationale de formation sociale, 105 sages-femmes diplômées de l'Ecole nationale des sages-femmes, 254 diplômés de l'école nationale des auxiliaires médicaux et 318 diplômés dont 24 femmes à l'Ecole normale supérieure d'Atakpamé. Enfin le Centre scientifique de service ouest africain sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres (WASCAL) a formé 10 étudiants pour le parcours master dont 3 femmes.

Introduction

En 2018, le Togo a adopté une nouvelle stratégie de développement dénommée Plan national de développement (PND) qui oriente toutes les actions de l'Etat sur la période quinquennale 2018-2022. Ce Plan ambitionne de transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois et induisant l'amélioration du bien-être social.

Les actions du Gouvernement visant la promotion de l'emploi et de la formation occupent une place centrale à travers les trois axes du PND qui visent à (i) mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région ; (ii) développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives et (iii) consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du PND, plusieurs actions inscrites dans les politiques sectorielles (PNE, PNT, PSE) ont été réalisées en 2018. En outre, la mise en œuvre des projets et programmes adossés à ces politiques sectorielles a permis de créer des emplois dans les différents secteurs de l'activité économique et contribué à l'amélioration de la qualité de la formation.

Dans l'optique de rendre compte des résultats des interventions du Gouvernement dans le champ de l'emploi et de la formation, le rapport SIMT est produit chaque année par le Département de l'observatoire de l'emploi (DOE/ANPE). Ce rapport constitue une source d'informations sur l'évolution du marché du travail et facilite la prise de décisions aux autorités pour le bien-être de la population dans les processus d'élaboration des politiques, programmes et projets.

Le présent rapport comporte trois parties. La première fait un focus sur le contexte de mise en œuvre du SIMT en 2018. La seconde met en exergue l'état du système d'informations sur le marché du travail et la dernière présente le plan d'actions 2019 et les perspectives.

Partie 1: Contexte de mise en œuvre du SIMT : environnements juridique, institutionnel et politique

Cette partie présente l'environnement qui a prévalu en 2018 en lien avec le système d'informations sur le marché du travail sur les plans juridique, institutionnel, politique et stratégique.

1. Environnements juridique et institutionnel

1.1 Le Système statistique national et la Stratégie nationale de développement de la statistique

Le Système statistique national (SSN) a connu de profondes mutations ces dernières années visant à le rendre plus performant. A cet effet, le Togo a élaboré et mis en œuvre entre 2009 et 2013, sa première Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) pour améliorer la production des données en vue d'une gestion axée sur les résultats. La mise en œuvre de cette première SNDS a été suivie d'un plan d'actions biennuel 2014-2015 et des plans d'actions annuels 2016, 2017 et 2018.

En attendant l'élaboration de la deuxième génération de la SNDS qui sera arrimé au Plan national de développement (PND), le SSN s'est doté, à partir de 2018, d'un plan d'actions triennal 2019-2021 adopté par le Conseil national de la statistique (CNS¹) au cours de sa 8^{ème} session pour permettre de mieux réglementer et orienter les politiques de production des statistiques officielles au cours des années prochaines devant servir pour le suivi de la mise en œuvre du PND et l'évaluation des progrès réalisés dans le cadre des ODD.

Conformément aux missions qui lui sont assignées, le CNS approuve le programme annuel et le rapport statistique national du SSN. C'est dans ce cadre que le conseil a adopté en 2017 le programme statistique national (PSN) 2018.

Sur le plan international, le Togo fait partie des trente pays qui ont signé la charte africaine de la statistique dont le but est de renforcer les capacités statistiques en Afrique et de mettre en place un cadre juridique commun pour le développement des statistiques sur le continent.

1.2 La coordination du Système d'informations sur le marché du travail

Par essence, le système d'informations sur le marché du travail (SIMT) est l'ensemble des dispositions, procédures et mécanismes institutionnels mis en place pour coordonner la collecte, le traitement, l'archivage et la diffusion de l'information sur le marché du travail. Il comprend généralement les producteurs, les sources de données, les utilisateurs et l'information sur le marché du travail proprement dite.

La coordination du SIMT est assurée par l'ANPE à travers sa Direction de l'observatoire de l'emploi (DOE). Celle-ci s'appuie sur les points focaux provenant des secteurs de l'emploi, de la formation et des institutions clés pour constituer un réseau de partenaires. La DOE s'emploie à produire des informations (les bulletins semestriels et le rapport annuel sur l'état

¹ Créé par la Loi n° 2011-014 du 3 juin 2011 portant organisation de l'activité statistique au Togo

le SIMT) avec la participation des points focaux aux différents travaux de collecte, de traitement, d'analyse des données et de partage des résultats à travers des ateliers techniques ou des rencontres périodiques.

A l'instar du système national de production des données, le SIMT est confronté aux problèmes de ressources humaines et financières avec son corollaire de productions irrégulières de statistiques. Cette situation pourra s'améliorer si les informations de sources administratives sont harmonisées, bien stockées et rendues disponibles en vue de favoriser leur exploitation pour la réalisation des analyses thématiques ou approfondies.

1.3 Stratégie nationale de la migration professionnelle et son Plan d'actions opérationnel (PAO)

L'année 2018 a été aussi marquée par l'édition et la vulgarisation de la stratégie de la migration professionnelle et de son plan d'actions opérationnel.

Cette stratégie a pour principal objectif de contribuer au développement du Togo par une gouvernance et une gestion équitable de la migration professionnelle. Il s'agit, spécifiquement de promouvoir les aspects positifs de la migration professionnelle, d'améliorer les conditions d'une migration régulière des travailleuses et travailleurs, d'améliorer le cadre institutionnel de la migration professionnelle au Togo, d'améliorer la protection des droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs migrants (es) y compris la non-discrimination et l'équité de genre. Elle vise également à accroître la contribution des travailleuses et travailleurs migrants (es) à la création d'emplois, de richesses et au renforcement des compétences nationales.

La mise en œuvre de cette stratégie va permettre au Togo de résoudre les problèmes d'emploi et de l'employabilité de la population. La stratégie sera pilotée par la Direction générale de l'emploi (DGE) et mise en œuvre par différentes structures dont l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

2. Environnements politique et stratégique

2.1 Plan national de développement (PND)

Le plan national de développement (PND) 2018-2022 adopté en Conseil des ministres le 3 août 2018, tire son essence de l'agenda 2030 de développement, de la vision 2020 de la communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest et de l'agenda 2063 de l'Union Africaine. Il a pour objectif de transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois et induisant l'amélioration du bien-être social.

Ce plan quinquennal est le fruit d'un processus participatif intense ayant impliqué les différentes parties prenantes de l'administration publique, des institutions de la République, du secteur privé, de la société civile, des régions ainsi que des partenaires techniques et financiers. Le PND se donne le défi de faire du Togo, la plateforme économique par excellence dans la sous-région ouest africaine. Ainsi, il s'est fixé trois grands objectifs en lien avec les objectifs de développement durable, à savoir :

- mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région ;
- développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives et ;
- consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

2.2 Politique nationale de l'emploi

Les nouvelles orientations du PND nécessitent d'être prises en compte dans la politique nationale de l'emploi (PNE) qui doit être redéfinie. En effet, la PNE est arrivée à terme et le gouvernement s'est engagé avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, à réaliser son évaluation. Ainsi, l'objectif général de cette évaluation est de faire le bilan de la mise en œuvre de la PNE afin de tirer les leçons en termes d'acquis et de contraintes.

Eu égard aux conclusions de ladite évaluation, un certain nombre de recommandations ont été formulées. Les principales portent sur : (i) la mise en place et l'opérationnalisation du Conseil supérieur de l'emploi (COSE) et ses démembrements, (ii) le renforcement des capacités techniques et humaines du MFPTRAPS et des autres ministères intervenant dans la promotion de l'emploi, (iii) l'accroissement des ressources matérielles et financières des structures chargées de l'emploi, (iv) le renforcement du système d'informations sur le marché de l'emploi, (v) la dotation d'un cadre adéquat de suivi et d'évaluation d'impacts du PAO de la PNE, des stratégies ciblées et des programmes de promotion d'emploi et (vi) la révision de la PNE en l'arrimant davantage à la dynamique du PND.

Par ailleurs, il faut souligner que l'environnement reste marqué en 2018 par la réalisation d'une étude de faisabilité, validée le 27 novembre, pour la mise en place d'un Programme d'adaptation professionnelle et d'appui à la création d'emplois (PAPACE). Ce dernier se veut être un cadre d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur et aussi des déflatés de certaines sociétés d'Etat. Les résultats de l'étude de faisabilité ont permis d'élaborer le document du programme qui fera l'objet de validation au cours de l'année 2019.

2.3 Le Programme Pays de promotion du travail Décent(PPTD) 2019 -2022

Le Programme pays de promotion du travail décent (PPTD) est élaboré pour la période 2019-2022. Il fait suite au premier programme qui a couvert la période 2010 à 2015 et sert de cadre de référence pour la coopération entre le Togo et le BIT.

La 2^e génération du PPTD est arrimée au PND, à l'UNDAF² et aux ODD. Il s'agit notamment de l'Objectif stratégique 2 du PND 2018-2022 intitulé « Améliorer la production, la productivité et la compétitivité des secteurs de croissance », et de l'Objectif stratégique 5 intitulé « renforcer la gouvernance et assurer une paix durable ».

Les priorités et résultats attendus du PPTD cadrent avec ceux de l'UNDAF 2014-2018 qui portent sur l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la résilience des communautés aux changements climatiques et de l'accès des jeunes et des femmes à l'emploi, d'une part, et l'accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables, aux services sociaux de

² United nations development assistance framework

base de qualité, d'autre part. Quant à l'agenda 2030, les résultats du PPTD s'articulent avec plusieurs cibles, notamment ceux des Objectifs 1, 4, et 8.

Le PPTD est fondé sur trois (03) axes prioritaires dégagés de manière consensuelle par les mandants tripartites (gouvernement, employeurs, travailleurs) après un diagnostic et une analyse approfondis du contexte national en matière sociale à savoir:

- la promotion de l'emploi décent pour tous, notamment les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap et les migrants;
- le renforcement et l'extension de la protection sociale et;
- la promotion des normes du travail par le dialogue social.

A chacune de ces priorités sont fixés trois (03) résultats à atteindre avec des indicateurs objectivement mesurables et des produits pertinents à livrer.

Les résultats liés à la priorité 1: «Promotion de l'emploi décent pour les jeunes, les femmes et les personnes handicapées» sont:

- des politiques et programmes sectoriels intégrant l'emploi des jeunes, des femmes, des personnes handicapées et des migrants adoptés et mis en œuvre d'ici à 2022 ;
- l'insertion socioprofessionnelle sur le marché du travail des jeunes, des femmes, des personnes handicapées et des migrants est améliorée, d'ici à 2022 ;
- le cadre institutionnel et légal de l'économie informel est renforcé et adapté pour faciliter la transition vers le formel d'ici à 2022.

2.4 Politique nationale de la protection sociale

La Politique nationale de la protection sociale (PNPS) a pour objectif général la protection de la population contre les vulnérabilités et les risques sociaux. Elle repose sur trois axes principaux:

- le premier vise à renforcer et à étendre le système contributif d'assurance sociale fiable et économiquement viable, qui apporte une réponse aux risques liés à la santé, aux maladies professionnelles et accidents de travail, à la vieillesse, aux décès, aux invalidités et à la prise en charge des besoins des enfants. Il s'intéresse aux agents publics et assimilés, aux salariés du privé, aux indépendants, aux travailleurs de l'économie informelle et agricole ainsi que toutes autres populations ayant les capacités de contribuer à des régimes d'assurance contributive. Les défis et enjeux cruciaux liés au système actuel d'assurance sociale restent la pérennité financière, la gouvernance, la couverture et l'extension au-delà du secteur formel qui sont pris en compte par la PNPS ;
- le deuxième permet de prévenir l'indigence et de renforcer le capital humain des personnes les plus vulnérables, notamment celles ayant des enfants par le biais d'un système intégré de filets sociaux de sécurité qui répondent aux besoins des pauvres

chroniques, des individus affectés par des chocs et des catastrophes ainsi que des groupes vulnérables spécifiques et de faciliter leur accès aux services sociaux de base ;

- le dernier axe consiste à promouvoir les conditions de travail décent pour tous les travailleurs et à renforcer l'employabilité, l'accès aux emplois et aux revenus des groupes souvent exclus du marché du travail en lien avec les politiques nationales du travail et de l'emploi. Il prend en compte tous les exclus du marché du travail notamment les jeunes, les femmes et les personnes handicapées et tous les travailleurs à risque d'une situation d'absence de conditions de travail décent.

La protection sociale considère que l'emploi est la source principale de création de richesses et de renforcement des capacités des populations à se prendre en charge. Dans ce cadre, elle entend que chaque travailleur ait droit à des conditions de travail décent et puisse accéder à un minimum de protection sociale le protégeant contre les risques liés au travail.

2.5 Politique nationale du travail

La vision de la Politique nationale du travail (PNT) est de contribuer à l'émergence du Togo en garantissant un niveau de compétitivité élevé à l'ensemble des entreprises et un travail décent à tous les travailleurs, grâce au fonctionnement harmonieux de son marché du travail à l'horizon 2030.

Cette vision découle des instruments internationaux de référence tels que la déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (juin 2008), l'Agenda pour le travail décent en Afrique (2007-2015) et les conclusions de la 12^{ème} Réunion régionale africaine de l'OIT (octobre 2011).

La réalisation d'une telle vision exige d'abord de faire du secteur du travail un instrument de progrès qui consiste à favoriser, inciter, attirer et sécuriser les investissements tout en veillant à l'épanouissement de l'Homme au travail. Elle demande ensuite une humanisation du travail salarié et une facilitation de la création de richesses par les travailleurs. Il s'agit donc de mettre en place des conditions nécessaires pour offrir à chaque togolaise et à chaque togolais en âge de travailler, un travail décent.

L'objectif général de la PNT est de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de favoriser l'accès de tous les togolais à un travail décent. Cet objectif général est décliné en trois objectifs spécifiques:

- ✓ promouvoir le respect des principes et droits fondamentaux au travail ;
- ✓ garantir des conditions de travail décent pour les travailleurs de tous les secteurs d'activités ;
- ✓ renforcer les capacités et l'efficacité du système d'inspection du travail.

2.6 Rappel des conventions relatives à l'emploi et au travail ratifiées par le Togo

Membre de l'OIT depuis 1960, le Togo a ratifié à ce jour 24 conventions en vigueur dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Il convient de noter que deux (2) conventions ont perdu leur objet et/ou n'apportent plus une contribution utile à l'accomplissement des objectifs de l'OIT. A cet effet, Elles ont été abrogées par décision de la Conférence internationale du travail à sa 106e session tenue en 2017. Il s'agit de :

- la Convention n° 4 sur le travail de nuit (femmes), 1919 ;
- la Convention n° 41 (révisée) du travail de nuit (femmes), 1934.

Par ailleurs, en dehors de ces conventions de l'OIT, le Togo a aussi ratifié le 28 décembre 2011 la Convention multilatérale de sécurité sociale de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES).

2.7 Plan sectoriel de l'éducation (PSE)

Le secteur de l'éducation est régi depuis 2010 par un plan sectoriel (PSE). Ce document cadre de développement définit les orientations qui permettront d'améliorer l'accès, l'équité et la qualité de l'éducation au Togo. Quatre sous-secteurs sont principalement impliqués dans le déroulement de cette politique : (i) enseignement préscolaire, primaire et secondaire (ii) enseignement technique et formation professionnelle, (iii) l'enseignement supérieur et la recherche et (iv) l'alphabétisation.

Le PSE repose principalement sur quatre axes :

Axe 1 : développer un enseignement fondamental de qualité (prenant en compte le primaire et le premier cycle du secondaire) avec pour objectif prioritaire l'atteinte de la scolarisation primaire universelle en 2022 ;

Axe 2 : étendre la couverture du préscolaire, notamment le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales et des milieux les plus défavorisés ;

Axe 3 : développer, dans l'enseignement secondaire second cycle, l'enseignement technique et la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, des formations qui, en quantité comme en qualité, seraient déterminées en référence aux demandes de l'économie togolaise ;

Axe 4 : diminuer le taux d'analphabétisme.

Dans le but d'arrimer le PSE aux Objectifs de développement durable (ODD) et au Plan national de développement (PND), une seconde révision du PSE est amorcée en 2018 avec l'élaboration d'un diagnostic sur l'éducation togolaise. Les résultats de cette étude diagnostique permettront d'élaborer en 2019, un modèle de simulation financière 2020-2030 du secteur de l'éducation et d'entamer la révision du PSE.

Concernant l'enseignement supérieur et la recherche, le sous-secteur a poursuivi la mise en place de son système d'assurance qualité par : (i) la sensibilisation et formation des acteurs de l'enseignement supérieur, (ii) la mise en place de deux commissions pour l'élaboration des

textes qui permettront la création de l'agence nationale d'assurance qualité à l'enseignement supérieur.

Au niveau du sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, la stratégie de développement des compétences et le schéma directeur de la formation duale sont élaborés.

2.8 Politique nationale agricole

La politique agricole a pour vision de développer « une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée au service de la sécurité alimentaire nationale et régionale, d'une économie forte, inclusive, compétitive et génératrice d'emplois décents et stables à l'horizon 2030 ». Pour ce faire, le gouvernement entend dans l'une de ses missions, accélérer la création d'emplois et réduire la pénibilité du travail. Ainsi, il s'est fixé entre autres objectifs de développement, l'amélioration du niveau des revenus agricoles et la création des emplois agricoles décents. Pour y arriver, l'une des stratégies est de promouvoir l'innovation technologique, la formation professionnelle et assurer la diffusion des meilleurs techniques pour accompagner la transformation de l'agriculture.

Pour mettre en œuvre ces mesures, il est mis en place le PNIASAN qui se repose sur le renforcement et la mise en œuvre d'instruments visant à inciter les acteurs publics et privés à joindre les efforts pour valoriser les potentialités environnementales, économiques et sociales du Togo. Cette stratégie s'illustre déjà à travers la mise en place du projet de développement des agropoles au Togo dont celui de Kara (déjà en cours de réalisation), Oti et Haut mono choisis comme site pilote. Ceci se traduit également par la mise en place du mécanisme incitatif pour le financement agricole fondé sur le partage de risque déjà en exécution.

Partie 2: Etat du Système d'informations sur le marché du travail en 2018 et perspectives

Cette section évoque les réalisations enregistrées en 2018 et les perspectives en relation avec le système d'informations sur le marché du travail.

1. Dispositions réglementaires et stratégiques

L'INSEED a été mis en place par décret N°2015-020/PR du 24 février 2015 en application de la Loi statistique du 3 juin 2011 dans un contexte précis de la réforme du système statistique national initié par l'Etat togolais. Après cette mise en place, plusieurs initiatives ont été engagées avec l'appui du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers en vue de son opérationnalisation complète. L'objectif de cette opérationnalisation est de doter le jeune Institut d'outils de gestion adaptés à son statut d'établissement public à caractère administratif pour lui permettre de jouer effectivement son rôle de principal producteur de statistiques publiques au Togo.

La mise en œuvre de l'organigramme s'est traduite en 2018 par la nomination du Secrétaire Général, des Directeurs centraux, Directeurs régionaux, Chefs de division, Secrétaires particuliers, Responsables de cellule, etc. On note en outre des résultats comme le redéploiement du personnel de l'INSEED, l'élection des délégués du personnel de l'INSEED et l'obtention du visa du règlement intérieur de l'INSEED.

1.1 Système statistique national

Le SSN a pour mission de fournir aux administrations publiques, aux institutions régionales et internationales, aux entreprises et organisations non gouvernementales, aux médias, aux chercheurs et au public, des informations statistiques fiables, actuelles se rapportant à tous les domaines de la vie de la nation. Pour permettre le suivi périodique de l'état de mise en œuvre des activités au niveau national, l'exécution des activités du SSN est annuellement reproduite dans un document appelé Rapport statistique national (RSN). Ce document qui constitue un instrument de dialogue et de concertation entre les producteurs, les utilisateurs des statistiques et les partenaires techniques et financiers sert également d'outil de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre annuelle du Programme statistique national (PSN).

Le programme statistique national mis en œuvre par les structures du SSN fait état de 296 activités recensées en 2018 dont 87,5% d'activités programmées et 12,5% d'activités non programmées dans le PSN 2018. Au terme des activités de l'année 2018, il est enregistré un taux de réalisation global des activités de 48,3% en 2018 pour l'ensemble des structures du SSN, contrairement à l'année 2017 où ce taux était de 61%. Ce niveau de réalisation peu encourageant résulte de divers maux qui minent la performance de l'ensemble du SSN. Il s'agit notamment de l'insuffisance de ressources humaines et moyens matériels, de la mauvaise programmation /planification et de la lenteur dans le décaissement.

L'analyse de l'état de réalisation des activités par axe stratégique révèle que les axes n°1 (Renforcement du cadre juridique et institutionnel) et n°2 (Développement de la production statistique) ont connu les plus forts taux de réalisation d'activités respectivement 64,7%, et

50,5%. A l'inverse, les axes stratégiques n°3 (Promotion de l'utilisation des données et de la culture statistique et n°4 (Renforcement des capacités en ressources humaines, matérielles et financières) ont enregistré les taux les plus faibles de réalisation (inférieurs à 50%).

Pour l'année 2018, les résultats de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages réalisée par l'INSEED viendront enrichir la base des indicateurs du SIMT.

1.2 . Dispositions réglementaires du MDBAJEJ

Le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du ministère a occupé une bonne place dans la mise en œuvre des actions inscrites dans le PTBA au cours de l'année 2018. Il concerne principalement l'adoption de divers textes, la signature des conventions et l'établissement de cadres d'échanges et de partenariat.

Concernant les textes d'applications, le ministère à travers la Direction de l'artisanat a élaboré cinq (05) textes réglementaires (arrêtés) qui ont été tous adoptés. Il s'agit de : (i) l'arrêté portant organisation et fonctionnement des centres de ressources pour l'artisanat, (ii) l'arrêté portant organisation et fonctionnement du registre des métiers et du répertoire des entreprises artisanales, (iii) l'arrêté portant conditions de délivrance de la carte professionnelle d'artisan, (iv) l'arrêté portant répartition des ressources des chambres de métiers, (v) l'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration des CRA.

Par ailleurs, deux projets de décrets portant respectivement (i) organisation et fonctionnement du régime d'assurance maladie des artisans ; (ii) organisation et fonctionnement du système d'information et de statistique nationale sur l'artisanat ont été élaborés. A part ces textes d'application, des manuels de procédures des organes du secteur ont été élaborés puis validés. Il s'agit notamment : du manuel de procédure de l'Union des chambres régionales de métiers (UCRM), du manuel de procédure des CRA et ceux des Chambres régionales et préfectorales de métiers (CRM et CPM).

Pour ce qui est des conventions, échanges et partenariat, le Programme National de développement de la Plateforme Multifonctionnelle (PN-PTFM) a signé quatre (04) conventions spécifiques avec quatre Agence de relais locale (ARL) pour le compte de l'année 2018. Les ARL signataires de ces conventions sont : Recherche, appui et formation aux initiatives d'auto-développement (RAFIA), Programme d'aide pour le développement économique et social (PADES), Agence d'appui aux initiatives de base (AGAIB Centrale) et Partage et action en synergie pour le développement (PASYS). Le montant total de la subvention accordée aux ARL dans le cadre des conventions signées le 07 mars 2018 est de soixante-deux millions huit cent soixante-trois mille six cent (62 863 600) francs CFA. Dans le cadre de la mise en œuvre du PUDC, le PN-PTFM avait signé un accord de financement pour l'acquisition et l'installation des PTFM solaires en 2017. Le processus d'acquisition des équipements a abouti à l'installation de ces PTFM solaires en 2018. Toutefois, les négociations avec le PUDC se sont poursuivies en 2018 pour le financement de nouvelles PTFM en 2019.

Pour relever les défis du financement du programme de volontariat que l'Etat finance à au moins 90% et répondre de façon optimale à la question de diversification de partenariat,

l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) a poursuivi plusieurs initiatives et a effectué des démarches auprès des structures nationales, internationales privées de développement, les représentations et organismes internationaux, etc. Il s'agit principalement de : (i) la signature d'une convention de partenariat avec ILD Bonn ; (ii) le partenariat avec la GIZ ; etc.

Pour assurer la visibilité des jeunes entrepreneurs, un partenariat a été noué avec le Ministère de la communication. Ce partenariat vise la promotion des jeunes entrepreneurs bénéficiaires de l'accompagnement technique et financier du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) à travers la diffusion de leurs activités sur les médias publics à savoir la TVT, Radio Lomé, Radio Kara, et le quotidien Togo-presse.

Toujours dans ce cadre institutionnel, le Secrétariat permanent de la Coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ) a été mis en place et opérationnalisé avec la nomination du Secrétaire permanent par décret n° 2018-075/PR du 18 avril 2018. Ce secrétariat est, conformément au décret n° 2016-088/PR relatif à la CNEJ, l'organe de gestion et de coordination des activités de la coalition.

1.3 Disposition réglementaire du secteur agricole

Dans le cadre de la politique de mise en œuvre du programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN), plusieurs actes ont été pris afin de répondre au cadre institutionnel du secteur. Ceci s'est concrétisé par deux décrets. Le premier, décret n° 2018-036/PR du 27 février 2018 fixe le cadre institutionnel des agropoles au Togo qui détermine les conditions de création, de la promotion et de la gestion des agropoles. Ce décret a permis de créer une structure de promotion et de développement des agropoles sous la forme d'un établissement public dénommé Agence de promotion et de développement des agropoles au Togo (APRODAT).

Le deuxième, décret n° 2018-090/PR du 25 avril 2018 porte sur le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA) fondé sur le partage de risques. Il a pour mission de mettre en place des mécanismes de partage de risques qui constituent une approche holistique pour relever les défis auxquels est confronté le secteur agricole à savoir : la réorganisation des différents maillons des chaînes de valeurs agricoles et la promotion du financement des chaînes de valeurs agricoles. Dans le cadre des réformes institutionnelles, un audit de l'Institut de conseil et d'appui du Togo (ICAT) et de l'Institut togolais de recherche agricole (ITRA) a été aussi réalisé en 2018 afin de renforcer les capacités de ces structures.

Lancé en février 2015, le PNPÉR, deuxième projet cofinancé par le FIDA au Togo, après la reprise de sa coopération avec le pays, a connu un important retard dans sa mise en œuvre, du fait notamment de la complexité de son dispositif opérationnel et de la lenteur connue dans la mobilisation de l'équipe de projet et des prestataires de services sous la tutelle du ministère chargé de l'agriculture. Ainsi, trois ans après, la revue à mi-parcours a révélé des résultats faibles par rapport aux attentes.

Suite à la revue à mi-parcours, le gouvernement togolais a dépêché une mission de haut niveau conduite par le Premier Ministre, Selom Klassou au siège du FIDA à Rome en décembre 2017 afin de trouver des solutions durables concernant notamment l’ancrage institutionnel approprié et la gouvernance du projet, eu égard à sa nature pluridisciplinaire. Dans la même optique, le FIDA a diligenté plusieurs missions de suivi et d’appui conduites respectivement du 23 janvier au 03 février 2018, du 24 au 29 mars 2018 et du 25 au 29 juin 2018, pour continuer les discussions entamées à Rome. Ces discussions ont abouti à un changement d’ancrage institutionnel. A cet effet, le PNPER est désormais placé sous la tutelle du Secrétariat d’Etat auprès de la Présidence de la République chargé de l’inclusion financière et du secteur informel (SEPRIFSI) par arrêté n° 2018-29/PMRT du 09 août 2018.

1.4 Disposition réglementaire au niveau du METFP

L’opérationnalisation du PSE dans le sous-secteur de l’enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) s’est matérialisée par l’adoption de sa stratégie et du schéma directeur de la formation duale. Ce dernier, adopté le 14 février 2018, définit clairement le cadre de développement des formations et des compétences dans notre pays. Désormais, toute initiative dans le sous secteur doit se situer dans les orientations définies par ce document cadre.

La Stratégie nationale de l’enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) du Togo intitulée : « *des compétences pour l’emploi et pour la transformation de l’économie nationale* » a fixé 7 objectifs à atteindre pour faire de l’ETFP le pôle véritable de production des compétences pour l’emploi et pour la transformation de l’économie nationale. Il s’agit de (i) l’instauration d’une gouvernance efficace et partenariale de l’ETFP, (ii) l’amélioration de l’accès, de l’équité et de l’égalité entre les genres de l’ETFP, (iii) la valorisation de la voie ETFP et le développement d’un système de certifications tout au long de la vie, (iv) l’orientation de l’ETFP vers l’employabilité des jeunes et des adultes, (v) l’accroissement des capacités et de la qualité de la formation professionnelle par apprentissage et duale, (vi) l’instauration d’un mécanisme de financement régulier, diversifié et soutenable ; (vii) l’identification et l’anticipation de la demande en compétences et la promotion de la recherche et de l’innovation. Son adoption a eu lieu le 22 février 2018.

2. Etat de mise en œuvre du plan d’actions de 2018

Les principales activités programmées dans le plan d’actions de 2018 sont au nombre de 168 dont 115 pour le secteur de l’emploi. Une analyse de l’état de leur réalisation montre que 107 activités ont été réalisées soit un taux d’exécution de 63,7 % et 31 en cours de réalisation, soit 18,5%. Les activités non réalisées sont au nombre de 30, soit 17,9%.

Dans le secteur de l’emploi, sur les 115 activités prévues, 72 ont été exécutées soit un taux de 62,6%, 25 sont en cours de réalisation, soit 21,7% et 18 qui n’ont pas pu être réalisées, soit 15,7%. Par contre le secteur de la formation qui comptait en son actif 53 activités, n’a connu que la réalisation de 35, soit 66,0%, 06 activités en cours de réalisation soit 11,3% et 30 non amorcées soit 22,6%. (voir le tableau n°4 en annexe).

Tableau 1 : Récapitulatif de l'état de réalisation du plan d'actions de 2018

Etat	Emploi	% Emploi	Formation	% Formation	Total	Pourcentage
Réalisées	72	62,6%	35	66,0%	107	63,7%
En cours	25	21,7%	6	11,3%	31	18,5%
Non réalisées	18	15,7%	12	22,6%	30	17,9%
Total	115	100,0%	53	100,0%	168	100,0%

Source: Calculs DOE

Le retard, l'insuffisance de financement aussi bien de la part des partenaires que de celle de l'Etat sont entre autres les raisons qui expliquent la non réalisation de certaines activités. Notons également que la faible capacité de consommation des crédits alloués et la lourdeur dans le processus de passation des marchés publics restent également des handicaps dans l'exécution de certaines tâches.

3. Résultats des différentes activités menées sur le marché du travail

3.1 Coordination et production d'informations sur le marché du travail en 2018

Les activités initiées au niveau de la direction de l'Observatoire de l'emploi qui coordonne le système d'informations sur le marché du travail en 2018 a permis de renforcer celui-ci et de répondre à son objet. Elles ont abouti à des résultats parmi lesquels on peut citer : la tenue effective des 2 rencontres annuelles des points focaux, la production de 2 bulletins semestriels d'informations sur le marché du travail et du rapport 2018 sur le SIMT, l'organisation de la formation sur l'outil « Skills for trade and economic diversification » (STED), le renforcement des capacités dans l'élaboration du document *Profil pays du travail décent*, la réalisation des études sur les métiers porteurs et la caractérisation des bénéficiaires de la formation professionnelle dans la zone d'implantation de l'agropole de la région de la Kara et l'actualisation du site web de la DOE.

3.2 Principales activités menées sur le marché du travail par les ministères chargés de l'emploi

Ministère de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative

Le ministère de la fonction publique a, cours de l'année 2018, procédé au renforcement de capacités des cadres sur la sécurité sociale et la sécurité santé au travail, l'évaluation à mi-parcours de la politique nationale de l'emploi, la sensibilisation sur les opportunités d'emploi au Togo, de la dissémination de la carte de potentialités d'emploi des jeunes et des femmes, la diffusion de la stratégie nationale de migration professionnelle, la poursuite du processus d'actualisation du document de politique nationale de protection sociale, la poursuite de l'évaluation du système de protection sociale à travers l'outil SPPOT, etc.

Par ailleurs, le ministère a célébré la Journée africaine de la fonction publique du 11 au 13 octobre 2018 à Sokodé et à Tsévié. Plusieurs activités ont marqué cette journée, il s'agit notamment du désengorgement des dossiers en souffrance à la Direction générale de la

fonction publique (DGFP), l'organisation de l'administration de proximité pour l'établissement des documents administratifs.

Notons enfin que l'effectif total des fonctionnaires de l'administration publique au Togo est estimé à 51 429 agents dont 494 sont du Ministère de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative.

Agence nationale pour l'emploi (ANPE)

Tout candidat à l'emploi, voulant bénéficier des services de l'ANPE, s'inscrit au préalable sur le système d'information de l'ANPE (SIANPE) et se fait établir une carte de demandeur d'emploi. Pour le compte de l'année 2018, 15230 demandeurs d'emploi (DE) ont été inscrits dans la base de données de l'ANPE, dont 15183 résidant sur le territoire national et 47 demandeurs de la diaspora. Des cartes de demandeurs d'emploi ont été délivrées à 14136 demandeurs d'emploi qui se sont présentés dans les services de l'ANPE et 8213 ont été reçus en entretien de positionnement par les conseillers en emploi. Ces conseillers ont, suite à ces entretiens, identifié et formé 4614 DE en techniques de recherche d'emploi (TRE) et reçu 211 en orientation scolaire et professionnelle. Ces entretiens ont aussi permis de ressortir 192 candidats à l'entrepreneuriat. Au cours de cette année, 2945 suivis post entretien ont été réalisés.

Poursuivant l'exécution du programme d'appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE), l'ANPE a placé 1445 primo demandeurs d'emploi (dont 45,8% de femmes) en stage auprès d'entreprises en vue de leur permettre d'acquérir de l'expérience et de renforcer leur employabilité.

Pour vulgariser l'offre de service aux entreprises, l'ANPE a prospecté 438 entreprises. Elle a effectué 892 visites dans les entreprises dont 527 existaient déjà dans sa base de données. Ces activités ont permis de dénicher et de satisfaire 500 emplois. De même des entreprises se sont adressées à l'ANPE, pour un recrutement ou pour un placement. Ces demandes ont porté sur 5533 emplois qui ont également été pourvus. Le total d'emplois pourvus par les entreprises à travers l'ANPE, en 2018, est de 6033 soit 555 placements et 5478 recrutements, avec 45% de femmes. Les agents d'exécution avec 82% ont été majoritairement placés et/ou recrutés. Les entreprises ont quant à elles, proposé un contrat à durée déterminée dans 93,5% des cas.

Sur le volet de l'auto-emploi, les conseillers de l'ANPE ont, au cours de l'année 2018, animé des séances d'éveil à l'esprit entrepreneurial au profit de 453 demandeurs d'emploi, et formé 529 porteurs de projets. Ils ont également formé 153 porteurs d'idée en création d'entreprise. Par des séances d'accompagnement personnalisé des formés en création d'entreprises, 29 plans d'affaire ont été finalisés. Ces mêmes séances réalisées à l'attention d'autres porteurs d'idée d'entreprises ont permis la finalisation de 87 plans d'affaire au cours de cette même période.

L'offre de service entrepreneurial ne se limitant pas seulement aux demandeurs d'emploi inscrits dans sa base, l'ANPE a, au cours de la même année, formé pour le compte des partenaires notamment la FETAPH, le FAIEJ, l'INJS et la GIZ FODA, 284 postulants en création d'entreprise et accompagné à la finalisation de 125 plans d'affaire.

Direction générale de l'emploi (DGE)

La Direction Générale de l'Emploi a principalement pour mission de conduire l'élaboration de la politique nationale de l'emploi (PNE), de veiller à la prise en compte des questions de l'emploi dans l'élaboration des politiques macroéconomiques globales et sectorielles, d'élaborer des programmes et projets relatifs à la promotion de l'emploi, d'assurer leur suivi-évaluation. Ainsi, les priorités de la DGE en 2018 portent sur trois (03) axes d'orientations, à savoir : le renforcement du cadre de coordination et de pilotage du secteur emploi, l'amélioration des outils de promotion de l'emploi et le développement des opportunités de création d'emploi. La DGE a procédé à :

- la poursuite de l'évaluation de la PNE et la procédure de sa validation entamée en 2017;
- l'édition et la vulgarisation de la stratégie de la migration professionnelle et de son plan d'actions opérationnel ;
- l'organisation d'un atelier de formation sur les statistiques de la migration de travail ;
- l'organisation d'un atelier de formation sur la gestion de la migration professionnelle ;
- l'organisation d'une journée de sensibilisation sur les opportunités d'emploi au Togo et de dissémination de la carte de potentialités d'emploi des jeunes et des femmes ;
- l'organisation d'une plateforme d'échanges et de discussions sur le rôle des agences de placement privées dans la promotion de l'emploi.

Cependant, certaines activités programmées sont en cours de réalisation. Il s'agit de :

- l'édition et la vulgarisation des instruments juridiques de promotion de l'emploi des personnes handicapées ;
- la poursuite du processus d'adoption des organes de suivi de la PNE ;
- l'organisation de visites d'étude sur la gouvernance de la migration de travail ;
- l'élaboration du rapport bilan 2018 du secteur de l'emploi ;
- l'élaboration et la validation du programme de reconversion des diplômés de longue durée ;
- la mise en place des organes de suivi de la stratégie de la migration professionnelle ;
- l'organisation des rencontres des organes de suivi de la politique nationale de l'emploi et de ses stratégies.

Par ailleurs, la DGE a participé à :

- la finalisation du Programme national de développement (PND) ;
- l'élaboration de la stratégie du secteur informel ;
- l'atelier sur la politique de l'emploi et du marché de l'emploi à Abidjan.

Direction générale du travail

Dans le domaine du contrôle de l'application de la législation sociale, la Direction générale du travail (DGT) a réalisé 997 visites d'entreprises (305 structures de l'économie informelle et 692 de l'économie formelle). Il a également réglé 1038 conflits. Par ailleurs, 25 comités de sécurité et santé au travail ont été installés, 230 travailleurs ont bénéficié d'une prise en

charge en matière de sécurité et de santé au travail (92 délivrances de certificats médicaux d'embauche et 138 travailleurs appuyés pour les difficultés psychologiques).

En ce qui concerne la promotion du dialogue social et de la coopération tripartite, la DGT a visé 7708 contrats répartis comme suit: 7336 contrats nationaux, 85 contrats étrangers et 287 contrats d'apprentissage. La répartition des contrats selon la durée montre que 6821 contrats à durée déterminée ont été visés contre 887 contrats à durée indéterminée. Selon le sexe, il ressort que 1222 contrats signés concernent les femmes. Elle a agréé 6 entreprises de travail temporaire ou d'intérim et visé 68 règlements intérieurs.

Par ailleurs, avec l'appui du projet Gouvernance du BIT et du gouvernement français, il a été réalisé et validé en 2018 une étude diagnostique approfondie sur l'application des Principes et droits fondamentaux au travail (PDFT) et de la santé et sécurité au travail (SST) dans trois (3) secteurs d'activités économiques du Togo : le commerce, l'industrie extractive et les bâtiments et travaux Publics (BTP). L'étude a permis d'identifier les enjeux et analyser les contraintes empêchant le plein respect des PDFT et de la SST dans les TPE/PME des trois secteurs susmentionnés, y compris celles relevant de l'économie informelle.

Se basant sur cette étude, le système d'inspection du travail s'est doté pour la période 2018-2020 d'un plan stratégique d'intervention dans les trois (3) secteurs (commerce, industrie extractive et les BTP) constituant chacun un axe stratégique. Le plan dispose d'un 4^e axe stratégique consacré au renforcement des capacités techniques et matérielles des services d'inspection du travail. Les objectifs de développement des 4 axes stratégiques se résument à la promotion du respect de la législation en matière des PDFT et de la SST et la performance des interventions des services d'inspections du travail dans les TPE/PME des 3 secteurs.

Ministère de la planification du développement

Plusieurs activités d'envergure nationale ou régionale réalisées par l'INSEED en 2018 ont permis de créer des emplois temporaires. Il s'agit notamment de l'opération de cartographie et de dénombrement des ménages qui a généré 48 emplois, de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (première phase) 72 emplois, de l'enquête de Base du PAEIJ-SP 48 emplois, de l'enquête sur le Ciblage des ménages pauvres 136 emplois et de l'enquête CFC-RTM (Communauté Amies des Enfants) 40 emplois.

Ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes

En termes de promotion du développement à la base, les actions menées ont permis d'atteindre une série de résultats. Ainsi, pour la poursuite et l'accroissement des actions de renforcement des capacités des femmes et la valorisation des potentialités productives locales, le ministère, à travers le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB), a alphabétisé 3 225 membres de 123 groupements porteurs de PTFM contre 5000 groupements

prévus pour l'année. Parallèlement, les capacités de 1 401 autres membres de groupements ont été renforcées. Aussi, 317 Groupements d'intérêt économique (GIE) ont-ils été accompagnés (financés) au cours de l'année. Cette action permet aux membres des groupements de promouvoir leurs Activités génératrices de revenus (AGR) qui leur permettent de subvenir aux besoins fondamentaux de leur famille respective et de les sortir de la pauvreté. Par ailleurs, 30 groupements d'épargne ont été mis en place dans les communautés à la base et 50 nouvelles PTFM ont été installées dont 7 ordinaires par le PRADEB et 43 solaires par le PN PTFM. Ces actions ont permis d'intensifier l'amélioration du cadre et des conditions de vie des communautés à la base.

Le ministère a également renforcé les capacités de 1 801 Comités de développement à la base (CDB) et en a restructuré 530, ce qui a permis à 220 parmi eux de disposer chacun d'un plan d'actions. Dans cette même dynamique, 112 nouveaux quartiers ont été touchés et 51 infrastructures sociocommunautaires et économiques ont été réhabilitées. En ce qui concerne les filets sociaux, 91 394 enfants ont bénéficié de 7 089 359 repas chauds. Par rapport aux transferts monétaires, les activités intermédiaires ont démarré au cours de l'année. Il s'agit notamment des ciblage de 585 villages, de la collecte des données pour l'identification des ménages et la validation des listes des ménages bénéficiaires.

Concernant la poursuite des actions de promotion de l'emploi des jeunes, les actions entreprises au cours de l'année ont permis de renforcer l'employabilité de 1 211 nouveaux jeunes diplômés; de former 8 774 jeunes artisans en entrepreneuriat puis d'accompagner 8 305 anciens bénéficiaires. L'effet induit par toutes ces actions, notamment la formation des jeunes en entrepreneuriat et l'octroi de microcrédits, est la création par ces jeunes de 2 364 micro-entreprises pour cette année, ce qui a pu engendrer 16 002 emplois durables (emplois directs) dont 14355 par le Programme d'appui à l'insertion et à l'employabilité des jeunes dans les secteurs porteurs (PAIEJ-SP) seul. En plus des emplois durables susmentionnés, les actions menées par le PAIEJ-SP ont généré également 20 940 emplois temporaires. Ces résultats ont été réalisés grâce à la synergie d'actions entre le FAIEJ, le PRADEB et le PAIEJ-SP. Par rapport au financement, le montant de 2 446 311 415 FCFA de crédits a été alloué aux jeunes entrepreneurs.

Par ailleurs, le ministère a mobilisé et déployé, à travers l'ANVT, 4 323 nouveaux Volontaires Nationaux (VN), tous types confondus dont 1 079 jeunes diplômés et 579 sur 616 en attente et placé 132 jeunes diplômés en stage à travers la DJEJ, ce qui donne un total de 1 211 jeunes diplômés ayant renforcé au cours de l'année leur employabilité.

Les activités relatives aux travaux à haute intensité de main d'œuvre ont permis de générer 58 365 emplois temporaires au profit des jeunes. Ces emplois résultent des actions entreprises dans le cadre du Programme de développement communautaire zone urbaine (PDC-ZU).

S'agissant de la promotion de la jeunesse, 100 000 jeunes ont été touchés par les activités socioéducatives ; 6 fora régionaux de la jeunesse ont été organisés et 3 unités d'infrastructures ont été réceptionnées puis équipées dans les maisons de jeunes de Lomé, d'Atakpamé, de Sokodé, de Kara et de Dapaong.

Concernant la promotion de l'artisanat par l'amélioration des outils de pilotage et le renforcement des capacités opérationnelles, 1 882 maîtres artisans ont été formés, 259 artisans ont bénéficié de kits d'outillage ; 453 ont participé aux foires et expositions aussi bien au niveau national qu'international et deux (2) études ont été réalisées dans ledit secteur.

3.3 Emplois créés dans le secteur agricole

Au cours de l'année, 23862 emplois ont été créés par les projets et programmes du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique (MAEH).

Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnel (PNIASAN)

Le début de mise en œuvre des actions du PNIASAN a permis de créer des emplois dans le secteur agricole.

Le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) continue son soutien aux entreprises de services aux organisations des producteurs (ESOP) et le développement des PME/PMI agro-industrielles à travers les fonds compétitifs.

En 2018 avec le projet d'appui au secteur agricole, 2 598 emplois permanents et 11 013 temporaires ont été créés dont 5 829 occupés par les femmes à travers la mise en œuvre des activités du PTBA 2018.

Le projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT) a créé dans le compte de ses activités 99 emplois temporaires.

En la même année, le programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) a créé 500 emplois dont 410 permanents et 90 temporaires.

Sept (07) agents ont été recrutés dans le cadre de la mise en place de l'Agence de promotion et de développement des agropoles au Togo (APRODAT).

Autres projets et programmes du secteur agricole

Outre les emplois créés dans le cadre du PNIASAN, les programmes (ProDRA, ProSécAl, SSAB), ont généré également 961 emplois.

Au niveau de l'UTCC, il est créé 8684 emplois dont 8643 temporaires et 41 permanents.

3.4 Secteur de l'environnement

Le Bureau National Ozone se charge de la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des Substances appauvrissant la Couche d'Ozone (SAO). C'est dans ce cadre que le Plan de Gestion de l'Élimination des Hydrochlorofluorocarbones (PGEH) a été élaboré pour réduire progressivement et à terme éliminer complètement ces substances. Ainsi, il a procédé au recrutement de 10 employés occasionnels dont 3 femmes pour conduire l'enquête sur la consommation des Hydrochlorofluorocarbones (HCFC) en 2018.

Le programme de gestion du littoral ouest africain WACA-ResIP (west africa coastal areas), permet de mieux gérer, de protéger la biodiversité, de lutter contre le changement climatique et de restaurer les écosystèmes dégradés dans la région maritime. WACA dans l'exercice de ses activités en 2018 a employé 91 agents temporaires nationaux dont 2 consultants pour ses études.

Projet « Développement d'Eco-Villages » : c'est un projet qui consiste à **Développer des champs écologiques et de l'élevage générateur de revenu autour de deux sites : Ando-Kpomey et Donomadé** où deux (02) périmètres écologiques sont mis en place, 10 unités d'élevage de petits ruminants améliorés sont mises en place à Ando-Kpomey, construction des magasins et caniveaux (recrutement de 200 temporaires), création des jardins maraichères, canalisation et distribution de l'énergie et la redynamisation des sites de production de poisson et du miel de Donomadé. Au total 589 emplois dont 300 femmes ont été créés au cours de l'année 2018.

Projet TCP/TOG/3604 « Appui à la valorisation et à la modernisation de la filière des produits forestiers non ligneux au Togo pour une durée de 2 ans (2017-2018) et 25 personnes dont 18 femmes sont utilisées temporairement pour ses activités en 2018.

L'Office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF) de par ses missions, notamment en ce qui concerne le reboisement, l'exploitation, la production des pépinières et la protection des forêts classées de l'Etat, a créé 4000 emplois temporaires en 2018.

Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique au Togo (PALCC) : ce programme a pour objectif d'appuyer le Togo dans la mise en œuvre d'une réponse nationale aux défis posés par le changement climatique et contribuer à l'émergence d'une économie résiliente et à faibles émissions de carbone. Il a recruté 588 agents dont 557 contractuels, 18 volontaires et 13 stagiaires en 2018 pour ses activités.

3.5 Secteur des infrastructures et des transports

La situation du marché de travail au ministère des infrastructures et des transports a été marquée en 2018 par un recrutement de main d'œuvre qualifiée dans le cadre de la mise en œuvre de la politique des travaux d'infrastructures et des services de transport définie par le gouvernement. Les emplois créés portent essentiellement sur l'exécution des travaux d'entretien routier par les entreprises ainsi que sur des prestations des services du transport

routier. Les agents recrutés sont essentiellement du sexe masculin, majoritairement (98%) sous contrat à durée déterminée et exercent à tous les niveaux des postes ouverts.

Au total, 393 emplois ont été générés et repartis comme suit :

- 88 emplois dans le cadre des travaux d'entretien des routes nationales revêtues RN1 : Lomé-Cinkassé et RN5 : Lomé-kpalimé ;
- 57 emplois dans celui des travaux d'entretien de la voirie revêtue de Lomé ;
- 101 emplois pour les travaux d'entretien des routes nationales en terre prioritaire ;
- 125 emplois pour le compte des travaux d'entretien et de construction des ouvrages hydrauliques et d'assainissement sur certains tronçons du réseau routier national (1ère Phase) ;
- 7 emplois créés dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'aéroport international de Niamtougou ;
- 15 emplois pour la mise en concession des prestations de mutation des certificats d'immatriculation au profit des usagers des services des transports routiers.

Il est important de rappeler que ces données ne concernent que les projets ayant été renseignés dans le délai par les entreprises exécutrices des travaux.

S'agissant des formations relatives aux emplois, le Centre régional de formation pour l'entretien routier (CERFER) a renforcé les capacités de 150 agents issus des PME nationales intervenant dans les BTP sur les techniques de montage de dossier de soumission aux marchés publics et la composition de prix unitaire et sous- détail de prix d'exécution.

3.6 Principaux résultats relatifs à la formation

Le sous secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle participe à la lutte contre la pauvreté à travers la production du capital humain de qualité à mettre à la disposition du développement de l'économie. Il est un maillon important dans la réalisation du Plan Sectoriel de l'Education qui vise la réalisation intégrale de l'ODD 4, et partant, l'axe 3 du PND d'ici 2022. Ainsi des actions importantes et urgentes ont été initiées et mises en œuvre au cours de l'année 2018 par les autorités qui animent ce sous secteur. Deux documents cadres ont été élaborés et adoptés en 2018 :

- La Stratégie nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (ETFP) du Togo
- le Schéma directeur de la réforme de la formation professionnelle duale au Togo.

Dans le cadre de la modernisation de l'enseignement technique et la formation professionnelle, le METFP avec l'appui financier et technique de la coopération allemande ProFoPEJ/GIZ a réalisé certaines activités phares ci-dessous :

- médiatisation et information du public sur les activités de formation professionnelle et d'emploi des jeunes (dual-coopératif, FODA);
- la formation des formateurs des centres et les inspecteurs à la pédagogie de la formation professionnelle ;
- la formation des formateurs des centres, des maires d'apprentissages et des responsables CPM sur les alternatives aux méthodes violentes de formation ;

- extension de la formation duale dans 3 nouvelles villes : Atakpamé, Kara et Dapaong ;
- tournée d'échange sur la mise en œuvre de la formation duale dans les villes pilotes : Tsévié, Kpalimé et Sokodé ;
- mis en place d'une base de données pour le suivi de la formation duale coopératif ;
- harmonisation des textes constitutifs des comités de suivi de la formation et de l'insertion des jeunes (CosFIP) ;
- atelier de mutualisation pour inventorier les ressources et outils de formation professionnelle du Togo susceptibles de mutualisation;
- définition et élaboration des critères d'évaluation et des sujets d'examens CQP dans cinq métiers : coupe couture, électricité bâtiment, menuiserie bois, mécanique auto et mécanique moto ;
- poursuite de l'élaboration du matériel didactique d'alphabétisation fonctionnelle dans le système dual ;
- formation des nouveaux facilitateurs DACUM.

Le FNAFPP dans son rôle d'appui au secteur de l'artisanat a accompagné 11 entreprises pour le renforcement des capacités de 325 agents d'une part et 17 autres structures avec 815 agents d'autre part. Il a également financé 80 apprenants dans le cadre de la formation duale du type coopératif.

Concernant la formation professionnelle agricole, l'institut national de formation agricole de Tové (INFA-Tové) a enregistré 143 étudiants en première année dont 16 filles et 102 diplômés dont 13 filles en 2018.

Le système d'enseignement supérieur a compté pour 2017-2018, 83 établissements ayant effectivement participé à la formation. Leur répartition par type et par région se présente comme suit : (i) 04 universités dont 02 publiques et 79 établissements hors université dont 14 publiques ; (ii) 64 établissements à Lomé-Golfe, 02 dans la région maritime, 04 dans la région des plateaux, 03 dans la région centrale, 08 dans la région de la Kara et 02 dans la région des savanes.

L'effectif des étudiants des universités publiques pour cette année académique est de 74 031 étudiants dont 75,3% à l'université de Lomé. La proportion des filles dans ces deux universités est de 30,6% soit 31,8% à l'université de Lomé et 26,9% à l'université de Kara.

L'ensemble du privé a formé pour cette année académique 16 912 étudiants soit 17,8% de l'effectif total des étudiants de l'enseignement supérieur. La part des étudiants dans les établissements publics hors universités est de 4,3%.

3.7 Résultats des examens scolaires et professionnels

Les différents centres de formation ont poursuivi les activités traditionnelles de formation dont les résultats satisfaisants aux différents examens présentent les taux de réussite au CFA, CQP, CAP et BT respectivement de 97,8%, 98,9%, 82,9% et 56,7%. Particulièrement en BT stylisme modélisme, il est enregistré 100% de réussite.

En 2018, on dénombre 56 790 candidats au baccalauréat dont 15,7% au baccalauréat technique. L'effectif total des admis est de 31 839, soit un taux de réussite global de 56,1%. En considérant le type de baccalauréat, ce taux de réussite est de 53,5% à l'enseignement général et de 69,7% à l'enseignement technique.

L'analyse de ce taux de réussite par série montre : (i) une variation entre 51,9% (série D) et 90,6% (série C) ; (ii) un taux de réussite supérieur à 80,0% pour les séries F2, G1 et Ti ; (iii) un taux de réussite de 53,9% et de 51,9% pour les séries présentant plus de candidats (série A4 avec 28 485 candidats et la série D avec 18 927 candidats).

Les candidats à l'examen du BTS 2018 sont répartis dans 35 filières pour un effectif total de 3 518. Le taux national d'admissibilité est de 46,5%. Une analyse de ces résultats montre : (i) un taux d'admissibilité de 30,7% dans la filière comptabilité et gestion des entreprises avec 583 candidats ; (ii) un taux d'admissibilité supérieur à 50,0% pour 23 filières ; (iii) un taux d'admissibilité en dessous du taux national pour 11 filières.

Au cours de l'année académique 2017-2018, il est enregistré en termes de diplômés dans les établissements publics hors universités :

- 65 à l'école nationale de formation sociale dont 37 femmes ;
- 318 à l'école normale supérieure d'Atakpamé dont 24 femmes ;
- 254 à l'école nationale des auxiliaires médicaux soit 55 à l'ENAM-Kara dont 6 femmes et 199 à l'ENAM-Lomé dont 61 femmes ;
- 105 à l'école nationale des sages-femmes avec 38 à l'ENSF-Kara et 67 à l'ENSF-Lomé.

L'année 2018 a vu au Centre scientifique de service ouest africain sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres (WASCAL) la fin de la formation des 10 étudiants dont 3 femmes inscrits pour le parcours de master. En prévision pour l'année académique 2018-2019, le centre lancera uniquement une formation en parcours doctoral.

3.8 Situation de l'emploi de la fonction publique en 2017

L'effectif du personnel de l'Etat est de 51 429 travailleurs dont seulement 19,2% de femmes. Les agents les plus représentés sont des catégories B (45,0%) et A2 (21,9%).

Tableau : Répartition du personnel immatriculé à la fonction publique par catégorie et par sexe en 2018

CATEGORIES	SEXES		EFFECTIFS
	HOMMES	FEMMES	
A1	5 631	467	6 098
A2	9 182	2 082	11 264
A3	18	06	24
B	17 950	5 174	23 124
C	3588	1 154	4 742
D	3 440	600	4 040
Agents permanents et Agents confessionnels	1 460	346	1 806
Contractuels	273	58	331
TOTAL	41 542	9 887	51 429

Source : Direction de la gestion informatique du personnel de la fonction publique, 2018

4. Besoins et demandes en statistiques du marché du travail

Les utilisateurs des données statistiques ont exprimé en 2018, des besoins pouvant les aider dans leurs activités d'élaboration des documents stratégiques, de suivi-évaluation ou de recherche. Parmi les besoins non satisfaits, certains constituent des priorités qui méritent une attention particulière. Il s'agit :

- des statistiques sur la situation des personnes handicapées ;
- des statistiques sur l'apprentissage formel et non formel ;
- des statistiques actualisées par région des métiers porteurs ;
- du nombre d'entreprises par zone géographique et par secteur d'activités soumises au contrôle de l'inspection du travail ;
- des statistiques sur les rémunérations ;
- des statistiques sur les licenciements enregistrés par branche et par secteur d'activités ;
- des statistiques sur les femmes ayant subi la violence au travail par branche et par secteur d'activités;
- des statistiques sur le travail des enfants ;
- des statistiques sur la protection sociale par secteur d'activités;
- des statistiques sur les emplois occupés par des diplômés dans le secteur privé (salariés et auto-emploi);

- des statistiques sur le devenir professionnel des diplômés de l'enseignement supérieur, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.
- -Les statistiques sur les personnes handicapées dans le système de l'enseignement technique et la formation professionnelle ;

5. Perspectives

En termes de perspectives, le gouvernement s'emploiera à :

- poursuivre le dédoublement de la route nationale n°1 ;
- construire 1 ou 2 ports secs ;
- réhabiliter les lignes ferroviaires existantes ou construire une nouvelle ligne ferroviaire Lomé-Cinkassé ;
- amorcer la spécialisation régionale de l'accompagnement du FAIEJ ;
- renforcer l'entrepreneuriat féminin en milieu rural;
- transformer les produits agricoles à travers le développement des 10 agropoles;
- élaborer le manuel d'opération du PNIASAN et les programmes mobilisateurs assortis des projets de développement ;
- mettre en place une base unique de données à travers l'enrôlement des acteurs des chaînes de valeurs ;
- reformuler le rôle de l'ICAT de manière à renforcer l'accompagnement des producteurs et de l'ensemble des acteurs des chaînes de valeurs dans une démarche entrepreneuriat ;
- créer un porte-monnaie unique pour tous les acteurs ;
- développer la mercuriale ;
- structurer les chaînes de valeurs orientées vers le marché à fin de créer des emplois au niveau national ;
- adopter la loi d'orientation agricole pour permettre au secteur de se professionnaliser.
- rendre l'observatoire de l'emploi autonome ;
- adopter et mettre en œuvre la stratégie nationale de développement des compétences techniques et professionnelles ;
- finaliser l'actualisation de la politique nationale de la protection sociale ;
- mettre en œuvre le programme d'adaptation professionnelle ;
- mettre en place le système intégré de gestion des bénéficiaires des programmes et projets d'emploi ;
- ratifier les conventions 183 et 189 de l'OIT ;
- le projet de révision de la loi statistique de 2011 en prenant en compte tous les principes de la Charte africaine de la statistique ;
- l'actualisation des arrêtés de nomination des membres du CNS et de ses comités sectoriels ;
- l'institutionnalisation des comptes de la santé ;
- organisation régulière des sessions du conseil d'administration de l'INSEED ;

- l'élaboration de la stratégie nationale de développement de la statistique (deuxième génération) SNDS II ;
- l'organisation de deux (2) sessions ordinaires du CNS et de ses comités sectoriels ;
- l'élaboration du rapport statistique national 2018 et du programme statistique national 2019.

5.1 Plan d'actions de 2019

Le tableau ci-dessous relate le plan d'actions de l'année 2019 relatif aux secteurs de l'emploi et de la formation professionnelle.

Tableau 3 : Plan d'actions 2019

	Activités	Structure responsable	Source de financement
SECTEUR EMPLOI			
1	Révision du Code du travail	DGT/MFPTRAPS	ETAT
2	Finalisation du document de la stratégie pluriannuelle d'inspection du travail	DGT/MFPTRAPS	BIT
3	Révision de la convention collective du secteur des bâtiments et travaux publics	DGT/MFPTRAPS	ETAT
4	Vulgarisation du document du Programme Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD) dans les régions	DGT/MFPTRAPS	ETAT
5	Elaboration et validation d'une stratégie de communication sur les PDFT et SST dans l'économie informelle	DGT/MFPTRAPS	BIT
6	Organisation de deux séances de sensibilisation sur la formalisation des unités de l'économie informelle	DGT/MFPTRAPS	BIT
7	Révision de l'arrêté N°1464 sur les travaux dangereux interdits aux enfants	DGT/MFPTRAPS	UNICEF
8	Réalisation des visites de contrôle dans 800 entreprises	DGT/MFPTRAPS	ETAT
9	Poursuite du processus d'adoption des organes de suivi de la PNE	DGE/MFPTRAPS	ETAT
10	Mise en place du comité de suivi de la stratégie de la migration professionnelle	DGE/MFPTRAPS	PTF
11	Organisation des rencontres des organes de suivi de la politique nationale de l'emploi et de ses stratégies	DGE/MFPTRAPS	ETAT
12	Elaboration et diffusion du rapport bilan 2019 du secteur de l'emploi	DGE/MFPTRAPS	ETAT

Activités		Structure responsable	Source de financement
13	Réalisation d'une étude sur l'externalisation de l'emploi assortie d'un avant-projet de texte réglementant la pratique	DGE/MFPTRAPS	PTF
14	Réalisation de la cartographie des agences de placements	DGE/MFPTRAPS	PTF
15	Contribution à la ratification de la convention 1990 des nations unies sur les droits des travailleurs migrants et les membres de leur famille (Plaidoyer)	DGE/MFPTRAPS	PTF
16	Vulgarisation des instruments juridiques de promotion de l'emploi des personnes handicapées	DGE/MFPTRAPS	ETAT
17	Elaboration du rapport de suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de migration professionnelle	DGE/MFPTRAPS	PTF
18	Vulgarisation des textes nationaux et accords relatifs à la migration professionnelle et sensibilisation sur les droits et devoirs des travailleurs migrants	DGE/MFPTRAPS	PTF
19	Elaboration et validation de la politique nationale de l'emploi et son plan d'action opérationnel (2020-2024)	DGE/MFPTRAPS	ETAT
20	Poursuite de la vulgarisation de la stratégie de la migration professionnelle et de son plan d'actions opérationnel	DGE/MFPTRAPS	ETAT
21	Evaluation à mi-parcours du plan d'action pour l'accès des personnes handicapées à l'emploi	DGE/MFPTRAPS	PTF
22	Organisation de visite d'étude sur la gouvernance de la migration de travail	DGE/MFPTRAPS	PTF
23	Actualisation de la carte de potentialités d'emploi dans les préfectures et sous-préfectures du Togo	DGE/MFPTRAPS	PTF
24	Finalisation et validation du programme de reconversion des diplômés de longue durée	DGE/MFPTRAPS	ETAT
25	Organisation de la semaine de l'emploi	DGE/MFPTRAPS	ETAT
26	Elaboration d'un programme d'insertion des migrants de retour	DGE/MFPTRAPS	PTF
27	Organisation de plateformes d'échanges et de discussions sur les questions de l'emploi	DGE/MFPTRAPS	ETAT
28	Autonomisation de l'observatoire de l'emploi	DOE/ANPE	ANPE
29	Elaboration des bulletins sur le MT	DOE/ANPE	ANPE
30	Elaboration du rapport national sur le SIMT 2018	DOE/DOPP/ANPE	ANPE
31	Animation du réseau des points focaux de l'Observatoire de l'emploi	DOE/ANPE	ANPE
32	Paramétrage de la base de données sur les indicateurs du marché du travail	DOE/ANPE	ANPE

Activités		Structure responsable	Source de financement
33	Production des statistiques trimestrielles sur les activités de l'ANPE	DOE/ANPE	ANPE
34	Réalisation de l'étude sur les besoins en compétence dans les secteurs des transports et de la logistique	DOE/ANPE	PAEIJ-SP/BIT/PNU D
35	Collecte de données et Analyse sectorielle des métiers porteurs dans 6 villes du Togo	DOE/ANPE	GIZ/ANPE
36	Etude sur les besoins en main d'œuvre des entreprises à Lomé	DOE/ANPE	
37	Elaboration du document Pays du travail décent	DOE/ANPE	BIT/ANPE
38	Finalisation de l'étude de faisabilité de la mise en place du dispositif d'identifiant unique des bénéficiaires des programmes et projets d'emploi	DOE/ANPE	PAEIJ-SP
39	Communication sur le SIMT et formation des professionnels de médias	DOE/ANPE	ANPE
40	Formation sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques sur le marché du travail	DOE/ANPE	PAEIJ-SP/BIT
41	Renforcement des capacités des cadres de l'observatoire en analyse thématique dans le secteur de l'emploi à partir des données d'enquêtes emploi existantes	DOE/ANPE	PAEIJ-SP/BIT
42	Inscription des DE	DOPP/ANPE	ANPE
43	Production des cartes aux DE	DOPP/ANPE	ANPE
44	Entretiens de positionnement	DOPP/ANPE	ANPE
45	Suivis post entretien des DE	DOPP/ANPE	ANPE
46	Accompagnement des différentes cibles en OSPI	DOPP/ANPE	ANPE
47	Organisation des journées rencontres - recrutements	DOPP/ANPE	ANPE
48	Sensibilisation des apprenants vers les métiers porteurs	DOPP/ANPE	ANPE
49	Elaboration du guide du conseiller emploi	DOPP/ANPE	ANPE
50	Elaboration de la charte du conseiller emploi	DOPP/ANPE	ANPE
51	Conception et validation du guide du conseiller mobilité professionnelle	DOPP/ANPE	ANPE
52	Elaboration du répertoire des entreprises de chaque point de service	DOPP/ANPE	ANPE
53	Poursuite de l'exécution du programme AIDE	DOPP/ANPE	ANPE
54	Elaboration d'ingénieries de formation dans des métiers porteurs	DOPP/ANPE	BAD
56	Suivi des formés aux métiers SAP	DOPP/ANPE	ANPE
57	Prospection en entreprises	DOPP/ANPE	ANPE

	Activités	Structure responsable	Source de financement
58	Appuis ciblés aux entreprises	DOPP/ANPE	ANPE
59	Organisation des clubs RH	DOPP/ANPE	ANPE
60	Mise en œuvre et suivi de Open Classrooms	DOPP/ANPE	ANPE
61	Contribution à l'organisation d'un forum emploi à l'international	DOPP/ANPE	ANPE
62	Formations des points focaux sur le diagnostic de projet et accompagnement du DE mobilité professionnelle	DOPP/ANPE	ANPE
63	Actualisation de la cartographie des compétences et des outils de mobilité professionnelle pour les recrutements à l'international	DOPP/ANPE	ANPE
64	Formation des candidats mobilités professionnelles sur les "techniques de recherches d'emploi à l'international"	DOPP/ANPE	ANPE
65	Formation des Communities Managers à l'animation numérique sur les médias sociaux.	DOPP/ANPE	Migr'Action
66	Développement du site de Migr'Action	DOPP/ANPE	ANPE
67	Suivi des différentes missions et activités de l'emploi à l'international	DOPP/ANPE	ANPE
68	Mise en œuvre de la convention avec OFII	DOPP/ANPE	ANPE
69	Prospections dans les bassins d'emploi à l'international	DOPP/ANPE	ANPE
70			
71	Introduction de l'entrepreneuriat dans le système éducatif au Togo	DACE/ANPE	PAIEJ-SP
72	Suivi des PP en élaboration de plans d'affaires	DACE/ANPE	ANPE
73	Contribution à l'animation de la cité des métiers de Lomé (CDML)	DACE/ANPE	ANPE
74	Constitution de base de données des porteurs de projet financés	DACE/ANPE	ANPE
75	Projet d'assainissement du canton de Togblékopé y compris contrôle et surveillance (lutte contre les inondations)	DGTP/MIT	PTF
76	Travaux d'aménagement et de bitumage du tronçon Mandouri-Frontière Bénin 7,5 km y compris la construction d'un pont de 180 m	DGTP/MIT	PTF
77	Réhabilitation et renforcement du tronçon Kantè-Tandjouaré	DGTP/MIT	PTF
78	Promotion de 10 ESOP (4 soja; 2 miel, 2 ananas, 1 manioc, 1 arachide)	PASA/MAPAH	IDA

Activités		Structure responsable	Source de financement
79	Appui aux anciens micro-projets les plus performants pour leur mutation en PME	PASA/MAPAH	IDA
80	Sélection et financement des sous-projets productifs	PASA/MAPAH	IDA/ETAT
81	Travaux de construction de trois magasins de 300 tonnes et d'un magasin de 150 tonnes avec blocs administratifs; d'une agora; de six hangars, d'une aire de séchage et d'une clôture	PASA/MAPAH	ETAT
82	Soutien à la production des variétés de café arabica et arabusta en voie de disparition (appuyer l'installation de 5 hectares)	PASA/MAPAH	IDA
83	Appui à l'opérationnalisation des sites ZAAP anacarde	PASA/MAPAH	IDA
84	Appui à l'opérationnalisation des sites ZAAP agrumes	PASA/MAPAH	IDA
85	Construction d'une poissonnerie au profit de la SCOOPs MONKPAAD	PASA/MAPAH	IDA
86	Appui à la mise en place de 300 unités d'élevages commerciaux	ICAT/ MAPAH	IDA
87	Construction des aires d'abattage (abattoir de type D)	ONAF/DE/PASA/ MAPAH	IDA
88	Aménagement des voiries internes des aires abattages	ONAF/DE/PASA / MAPAH	IDA
89	Construction de trois petites chambres froides de 25 m ²	ONAF/DE/PASA / MAPAH	IDA
90	Aménager les bas-fonds de type 1	PADAT/ MAPAH	BOAD/Gvt
91	Aménager les bas-fonds de type 2	PADAT/ MAPAH	BOAD/Gvt
92	Réhabiliter le système d'irrigation sur 3 ha à Tové	ITRA/ MAPAH	ETAT
93	Aménager une éclosérie à la station de recherche halieutique d'Agbodrafo	ITRA/ MAPAH	IDA
94	Construire 20 BTA et PTA pour la ZAAP de Pya	PPAAO/ MAPAH	ETAT
95	Financer le sous projet commissionné sur la création d'une filière apicole moderne et l'installation des jeunes apiculteurs	PPAAO/ MAPAH	IDA
96	Financer le sous projet commissionné sur la diffusion des poules SASSO et WASSASSE	PPAAO/ MAPAH	IDA
97	Promouvoir l'emploi des jeunes dans l'entretien des vergers d'anacarde (Acquisition des kits/matériel de rajeunissement des vergers, identification, formation et équipement des jeunes pour couvrir 6 000 ha)	PPAAO/ MAPAH	IDA

Activités		Structure responsable	Source de financement
98	Information, sensibilisation et promotion de l'entrepreneuriat rural	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
99	Mise en œuvre du plan d'accompagnement et d'appui-conseil	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
100	Sélection des MPER et porteurs de projet à soutenir	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
101	Soutien à la création et consolidation des MPER	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
102	Mettre en place et animer les guichets	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
103	Financer la création des primo MPER	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
104	Financer la création des MPER coopératives	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
105	Financer la consolidation des MPER existantes	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
106	Développement de nouveaux produits	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
107	Réorganiser et renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles, entrepreneuriales et productives de 1 339 groupements ;	ANADEB	
108	Financer 715 groupements ;	ANADEB	
109	Démarrer le projet d'hybridation des PTFM ;	PN-PTFM	ETAT/BOARD
110	Accompagner, financer 11 529 anciens jeunes entrepreneurs ;	FAIEJ	ETAT
111	Financer 2493 plans d'affaires des jeunes entrepreneurs et des PME/PMI ;	FAIEJ	ETAT
112	Construire et ou réhabiliter 140 infrastructures sociocommunautaires et économiques ;	ANADEB	
113	La mobilisation et le déploiement de 4653 VN	ANVT	ETAT
114	Faire le suivi et l'accompagnement de 7379 VN	ANVT	ETAT
115	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM Phase II)	INSEED	BM
116	RGPH5 Phase préparatoire (Réalisation de la cartographie censitaire et recensement pilote)	INSEED	BM
117	Travaux d'entretien et d'assainissement de la voie Agoè- Adidogomé (RN 1 - BKS - Adidogomé sur la section carrefour Caméléon - Hôtel CONCORDE et la zone de la réserve de l'OPAT)	DGTP/MIT	ETAT
118	Projet de réhabilitation de la route Lomé - Cotonou (phase 2) et de protection côtière	DGTP/MIT	PTF
119	Travaux d'aménagement et de bitumage du tronçon Tsévié -Kévé-Zolo Fre Ghana	DGTP/MIT	PTF
SECTEUR DE LA FORMATION			

Activités		Structure responsable	Source de financement
1	Renforcement des capacités des conseillers en Relation entreprise	DOPP/ANPE	ANPE
2	Formation des DE en techniques de recherche d'emploi	DOPP/ANPE	ANPE
3	Formation des DE en TIE	DOPP/ANPE	ANPE
4	Formation à l'éveil à l'esprit entrepreneurial chez les jeunes	DACE/ANPE	ANPE
5	Formation de potentiels créateurs d'entreprises pour le compte de l'ANPE	DACE/ANPE	ANPE
6	Formation de potentiels créateurs d'entreprises pour le compte des partenaires	DACE/ANPE	ANPE
7	Certification des formateurs PAEIJ SP	DACE/ANPE	PAIEJ-SP
8	Accompagnement des conseillers des points de services à la délivrance des prestations en entrepreneuriat	DACE/ANPE	ANPE
9	Renforcement des capacités des conseillers certifiés dans l'approche GERME	DACE/ANPE	ANPE
10	Réviser la loi portant statut des universités publiques du Togo	SG/MESR	ETAT
11	Réviser le statut des enseignants du supérieur	SG/MESR	ETAT
12	Elaborer le décret portant réglementation de l'enseignement supérieur privé	SG/MESR	ETAT
13	Elaboration de la politique nationale de la recherche du Togo	SG/MESR	ETAT
14	Elaborer les projets de décret portant création de l'agence nationale d'assurance qualité	SG/MESR	ETAT
15	Elaborer le projet de décret portant statut des chercheurs fonctionnaires	SG/MESR	ETAT
16	Mise en œuvre du projet Galilée	SG/MESR	ETAT
17	Production de l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur 2017/18	DPPE/MESR	ETAT
18	Formation des conseillers agricoles de l'UTCC sur les logiciels SPSS, l'échantillonnage et les analyses statistiques	PASA/MAPAH	IDA
19	Initiation des jeunes femmes à la transformation artisanale des fèves de cacao	PASA/MAPAH	IDA
20	Formation de 147 élus de 21 SCPCC/USCPCC EVENYO "COOP-CA" sur le manuel de procédures de contrôle interne	PASA/MAPAH	IDA
21	Formation de 161 élus de 23 SCPCC/USCPCC ADIAVU "COOP-CA" sur le manuel de procédures de contrôle interne	PASA/MAPAH	IDA
22	Organisation d'un atelier de formation sur les techniques d'animation de groupes et technique de tenue de réunion des assemblées générales	PASA/MAPAH	IDA
23	Formation des nouveaux administrateurs à la gestion de la société cotonnière	PASA/MAPAH	IDA

Activités		Structure responsable	Source de financement
24	Formation des nouveaux administrateurs des faitières des OPC sur la gestion coopératives (explication des textes organiques et vulgarisation du nouveau manuel de procédures)	PASA/MAPAH	IDA
25	Formation des pisciculteurs	PASA/MAPAH	IDA
26	Formation en alimentation et qualité de l'eau en aquaculture	PASA/MAPAH	IDA
27	Formation en élevage en cages flottantes	PASA/MAPAH	IDA
28	Formation en hygiène et sécurité sanitaire dans la production du poisson	PASA/MAPAH	IDA
29	Formation sur les bonnes pratiques de transformation du poisson	PASA/MAPAH	IDA
30	Identification et formation des bénéficiaires des élevages commerciaux	ICAT/ MAPAH	IDA
31	Formation des éleveurs bénéficiaires de géniteurs de rétrocession	ICAT/ MAPAH	IDA
32	Formation des techniciens de l'ICAT sur les thématiques liées aux PME	ICAT/ MAPAH	IDA
33	Formation des anciens éleveurs commerciaux sur la création et la gestion d'une entreprise	ICAT/ MAPAH	IDA
34	Formation des leaders des unions préfectorales et des différents collèges (éleveurs, transformateurs et commerçants) des filières volaille et petit ruminant sur l'éducation/principes coopératifs et la bonne gouvernance	ICAT/ MAPAH	IDA
35	Formation des techniciens de l'ICAT sur le marketing, la négociation commerciale le plaidoyer et les normes de qualité des produits agricoles	ICAT/ MAPAH	IDA
36	Renforcement de compétences du personnel financier et comptables du MAEP dans l'élaboration et suivi des budgets, des procédures de gestion des dépenses publiques et l'utilisation de la plateforme de saisie des engagements : Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP)	DAF/ MAPAH	IDA
37	Formation des cadres du MAEP à l'élaboration du budget programme	DAF/ MAPAH	IDA
38	Formation des « mamans cantines » sur les bonnes pratiques d'hygiène et la qualité nutritionnelle	PASA/Division nutrition/ MSPS	IDA
39	Former /suivre et accompagner 447 comités de gestion des OP bénéficiaires de magasins et 1200 Op bénéficiaires des équipements	PADAT/ MAPAH	BOAD/ETA T
40	Former 120 femmes et des jeunes en gestion des pesticides sur les quatre sites pilotes	PADAT/ MAPAH	BOAD
41	Former 60 acteurs clés du PADAT en évaluation	PADAT/ MAPAH	BOAD

	Activités	Structure responsable	Source de financement
	environnemental et en suivi de mise en œuvre des PGES (deux ateliers régionaux)		
42	Former 20 inspecteurs des engrais sur le contrôle qualité des engrais	PPAAO/ MAPAH	IDA
43	Former 25 agents (5 par région) de l'ICAT en techniques de production avicole pour un accompagnement rapproché des producteurs	PPAAO/ MAPAH	IDA
44	Soutenir les formations continues dans les domaines spécifiques (ICAT(1), ITRA (2 technicien en maintenance labo)	PPAAO/ MAPAH	IDA
45	Mettre en œuvre le volet national du projet "renforcement des capacités des acteurs de l'agriculture à l'utilisation des informations climatiques pour une plus grande résilience du secteur agricole en Afrique de l'Ouest (CaSCIERA-TA) "	PPAAO/ MAPAH	IDA
46	Former les formateurs et les conseillers des MPER sur le GERME phase 2	PNPER/SEPRIFSI PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT FIDA/ETAT
47	Former les animateurs de la DOSI sur l'animation du guichet et le diagnostic des promoteurs	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
48	Former les bénéficiaires en entrepreneuriat et gestion	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
49	Formation des agents des IFP sur l'analyse des plans d'affaires et le montage des dossiers de crédits	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
50	Former le staff du PNPER et partenaires sur le leadership et la gestion d'une équipe projet axée sur les résultats	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
51	Former l'équipe de projet et partenaires sur la capitalisation et gestion des savoirs	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT
52	Former 6 950 jeunes en entrepreneuriat ;	FAIEJ/MDBAJ	ETAT
53	Former 600 CDB ;	ANADEB/MDBAJ	
54	Former 1 500 artisans	DA/MDBAJ	
55	Renforcer les capacités des enseignants/formateurs	DEST/METFIP	ETAT
56	Réhabiliter des centres de formation	DAC/METFIP	PTF
57	Renforcer les capacités managériales des responsables des sept établissements du projet PAFPE	DFPA/METFIP	PTF
58	Assurer la formation continue et initiale des formateurs	DRH/METFIP	ETAT
59	Elaboration/Révision des curricula	DPP/METFIP	ETAT
60	Promouvoir la dimension genre dans la gestion des	SP-	A compléter

Activités		Structure responsable	Source de financement
	effectifs des apprenants et des ressources humaines	CSETFP/DSRP/CS/ETFP/ Cellule genre	
61	Accroître l'accès à la formation professionnelle	SG/DFPA/METFIP	A compléter
62	Amélioration de la qualité de la formation de type dual	DFPA/CAB/DAC/DPP/DSRP	A compléter
63	Développement de la formation professionnelle d'insertion (FPI)	DFPA/METFIP	A compléter
64	Mutualisation des ressources et outils de formation professionnelle	DFPA/METFIP	A compléter
65	Pilotage du système dual	DFPA/DFDTOPA/CAB/METFIP/SG/FN AFPP/METFIP	GIZ
66	Révision du cadre juridique de l'INFPP	INFPP/METFIP	A compléter
67	Mise en place d'une politique de management et de bonne gouvernance de l'INFPP	INFPP/METFIP	A compléter
68	Mise en place des outils de gestion moderne	INFPP/METFIP	A compléter
69	Renforcement de la politique GRH	INFPP/METFIP	A compléter
70	Elaboration des curricula et organisation des examens/concours	DPP/DFPA/DECC/FNAFPP/METFIP	A compléter
71	Formations de base et techniques des MPER	PNPER/SEPRIFSI	FIDA/ETAT

Source : PTA de différentes structures

Conclusion

La mise en œuvre des différents projets et programmes de l'Etat inscrits dans les différentes politiques et stratégies sectorielles ainsi que l'amélioration du climat des affaires au cours de l'année 2018 ont permis d'améliorer le fonctionnement du marché du travail et de booster l'activité économique avec pour conséquence la création d'emplois. De plus, les différentes opérations de collectes (Enquête emploi et secteur informel, Analyse sectorielle,...) effectuées en 2018 par des structures productrices d'informations sur le marché du travail telles que l'INSEED et le DOE de l'ANPE ont également permis de disposer des informations détaillées et actualisées sur les emplois et activités aussi bien du secteur formel qu'informel et donc d'améliorer le système d'informations sur le marché du travail.

Malgré l'évolution remarquable en 2018, l'amélioration de l'environnement institutionnel et juridique, des informations à fournir, etc. seront salutaires pour une meilleure insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et permettront une meilleure adéquation entre les offres de formation et l'emploi au Togo. Ainsi, la poursuite des activités de collecte sur le marché du travail (Recensement général des entreprises, analyse sectorielle dans six villes partenaires de la GIZ) et de l'exécution des projets et programmes de l'Etat tels que le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP), le Programme d'urgence pour le développement communautaire (PUDC), le Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER), etc. laisse entrevoir de meilleures perspectives sur le marché du travail en termes d'informations actualisées et détaillées sur la création d'emplois.

Annexe

Tableau 4:Tableau récapitulatif de l'état de réalisation du plan d'actions 2018 sur le marché du travail

Activités		Structure responsable	Source de financement	Etat de réalisation
SECTEUR EMPLOI				
1	Edition et vulgarisation de la stratégie de la migration professionnelle et de son plan d'actions opérationnel	DGE/MFPTRAPS	ETAT	Réalisée
2	Organisation d'un atelier de formation sur les statistiques de la migration de travail	DGE/MFPTRAPS	UE&CEDEAO	Réalisée
3	Organisation d'un atelier de formation sur la gestion de la migration professionnelle	DGE/MFPTRAPS	UE&CEDEAO	Réalisée
4	Poursuite de l'évaluation à mi-parcours de la PNE et sa validation	DGE/MFPTRAPS	UE	Réalisée
5	Organisation d'une plateforme d'échange et de discussions lors de la Journée Internationale des personnes handicapées sur la promotion de l'emploi des personnes handicapées	DGE/MFPTRAPS	PNUD / CBM / Handicap International	Réalisée
6	Organisation d'une plateforme d'échanges et de discussions sur le rôle des agences de placement privées dans la promotion de l'emploi	DGE/MFPTRAPS	ETAT	Réalisée
7	Organisation d'une journée de sensibilisation sur les opportunités d'emploi au Togo et de dissémination de la carte de potentialités d'emploi des jeunes et des femmes	DGE/MFPTRAPS	PNUD	Réalisée
8	Edition et vulgarisation des instruments juridiques de promotion de l'emploi des personnes handicapées	DGE/MFPTRAPS	ETAT	Réalisée
9	Mise en place des organes de suivi de la stratégie de la migration professionnelle	DGE/MFPTRAPS	ETAT	En cours
10	Elaboration et validation du programme de reconversion des diplômés de longue durée	DGE/MFPTRAPS	ETAT	En cours
11	Organisation d'une plateforme d'échanges et de discussions sur l'appropriation de la recommandation 205 sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience	DGE/MFPTRAPS	BIT	En cours
12	Elaboration et validation d'un programme d'adaptation et de réinsertion professionnelle des migrants de retour en prenant en compte le genre	DGE/MFPTRAPS	OIM / UE	En cours
13	Elaboration et validation d'un programme de	DGE/MFPTRAPS	AMBASSADE	En cours

Activités		Structure responsable	Source de financement	Etat de réalisation
	valorisation des compétences nationales à l'internationales et dans les organisations internationales		DE FRANCE/ UE	
14	Organisation de la quatrième édition de la semaine de l'emploi	DGE/MFPTRAPS	PNUD	En cours
15	Réalisation d'une étude sur la réglementation de l'externalisation de l'emploi au Togo	DGE/MFPTRAPS	PNUD	Non réalisée
16	Organisation d'une plateforme d'échange et de discussions lors de la Journée Internationale de la femme sur l'autonomisation de la femme	DGE/MFPTRAPS	PNUD	Non réalisée
17	Vulgarisation des instruments juridiques de promotion et de protection des droits des travailleurs migrants	DGE/MFPTRAPS	OIM	Non réalisée
18	Organisation d'une table ronde des bailleurs pour le financement de la stratégie de la migration professionnelle	DGE/MFPTRAPS	OIM / FMM	Non réalisée
19	Elaboration des bulletins sur le MT	DOE/ANPE	ANPE	Réalisée
20	Elaboration du rapport national sur le SIMT 2018	DOE/ANPE	ANPE	Réalisée
21	Animation du réseau des points focaux de l'Observatoire de l'emploi	DOE/DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée
22	Dissémination des résultats des études du DOE dans les régions	DOE/ANPE	ANPE	Réalisée
23	Organisation des voyages institutionnels de l'UEMOA	DOE/ANPE	ANPE	Réalisée
24	Production des statistiques trimestrielles sur les activités de l'ANPE	DOE/ANPE	ANPE	Réalisée
25	Réalisation de l'étude sur les besoins en compétence dans les secteurs des BTP et Agro-industries	DOE/ANPE	BAD	Non réalisée
26	Réalisation de l'étude de faisabilité de la mise en place du dispositif d'identifiant unique des bénéficiaires des programmes et projets d'emploi	DOE/ANPE	BAD	Réalisée
27	Collecte de données et Analyse sectorielle des métiers porteurs dans 6 villes du pays	DOE/ANPE	GIZ	Réalisée
28	Entretiens de positionnement	DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée
29	Délivrance des cartes aux DE	DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée
30	Suivi post-entretien des DE	DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée
31	Accompagnement des différentes cibles en OSP	DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée
32	Organisation des journées portes ouvertes dans les points de service	DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée

Activités		Structure responsable	Source de financement	Etat de réalisation
33	Actualisation du guide du DE et sa mise en ligne	DOPP/ANPE	ANPE	En cours
34	Elaboration de la charte des chercheurs d'emploi	DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée
35	Poursuite de l'exécution du programme AIDE	DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée
36	Poursuite de l'exécution des activités sur les services à la personne (SAP)	DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée
37	Prospection en entreprises	DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée
38	Organisation des clubs RH	DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée
39	Organisation de journées métiers (transport, logistique)	DOPP/ANPE	ANPE	Non réalisée
40	Mise en œuvre de la convention signée par l'OFII	DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée
41	Suivi des porteurs de projet en élaboration de plans d'affaires	DACE/ANPE	ANPE	Réalisée
42	Appui à l'animation de la cité des métiers de Lomé (CDML)	DACE/ANPE	ANPE	Non réalisée
43	Travaux d'aménagement et de bitumage du Grand contournement (Phase 2)	DGTP/MIT	PTF	En cours d'achèvement
44	Réhabilitation et renforcement du tronçon Kantè-Tandjouaré	DGTP/MIT	PTF	En cours
45	Travaux de construction de Pont de 120 ml sur la rivière kara et 160 ml sur la rivière Koumongou sur le tronçon Katchamba – Sadori	DGTP/MIT	PTF	En cours d'achèvement
46	Recrutement d'une assistance technique pour l'amélioration du système de contrôle technique automobile au Togo	DTRF/MIT	PTF	Réalisée
47	Construction du bâtiment de l'observatoire des transports terrestres	DTRF/MIT	PTF	Non réalisée
48	Construction du centre de formation aux métiers du transport et de la logistique	DTRF/MIT	PTF	Non réalisée
49	Renforcement de capacités des petites et moyennes entreprises (PME) intervenant dans les BTP	CERFER/DGTP	ETAT	Réalisée
50	Formation des techniciens en génie civil/mécanique au CERFER sur concours	CERFER/MIT	ETAT	Réalisée
51	Réhabilitation de la voirie portuaire	PAL	PTF	En cours
52	Compétition de PA/promotion de l'Excellence	FAIEJ/MDBAJEJ	Etat	Réalisée
53	Facilitation de l'accès au marché	FAIEJ/MDBAJEJ	Etat	Réalisée
54	Organisation de la 3 ^{ème} édition des Journées	FAIEJ/MDBAJEJ	Etat	Réalisée

Activités		Structure responsable	Source de financement	Etat de réalisation
	de l'entrepreneuriat et de développement			
55	Formation en technique de création d'entreprises	FAIEJ/MDBAJEJ	Etat	Réalisée
56	Formation en gestion d'entreprises	FAIEJ/MDBAJEJ	Etat	Réalisée
57	Mobilisation de financements pour la mise en œuvre des projets des jeunes	FAIEJ/MDBAJEJ	Etat	En cours
58	Financement de Plans d'affaires (PA)	FAIEJ/MDBAJEJ	Etat	Réalisée
59	Appui à l'insertion socio-professionnelle de 40 meilleurs apprentis des CRASE, CIP et centres de jeunes admis à l'examen du CFA 2018 en matériels de travail au cours de la JIJ 2018	UNFPA	ETAT/PTF	Réalisée
60	Réalisation de l'actualisation de la mise en œuvre du PSNEJ	PNUD	ETAT/PTF	Réalisée
61	Recyclage de 15 maîtresses couturières des CIP	GIZ	ETAT/PTF	Non réalisée
62	Réalisation de deux revues semestrielles du programme jeunesse et emploi jeunes	GIZ/PNUD		Non réalisée
63	Sensibilisation, information des jeunes sur le dispositif d'appui technique et de promotion à l'entrepreneuriat	FAIEJ/MDBAJEJ	Etat	Réalisée
64	Organisation des séances de sensibilisation de masse à la citoyenneté et au civisme	cabinet	ETAT/PTF	Réalisée
65	Organisation des activités de vacances utiles	Cabinet/PTF	ETAT/PTF	Réalisée
66	Actualisation de la politique nationale de la jeunesse	Cabinet/UNFPA	ETAT/PTF	En cours
67	Renforcement de l'employabilité des jeunes diplômés	Cabinet/PTF	ETAT/PTF	Réalisée
68	Organisation des séances de sensibilisation en techniques d'élaboration de CV, lettre de motivation, techniques de recherche d'emploi	cabinet	ETAT/PTF	Réalisée
69	Organisation d'un atelier de validation du	DGT/MFPTRA	BIT	Réalisée

Activités		Structure responsable	Source de financement	Etat de réalisation
	rapport de l'étude diagnostique dans les secteurs des bâtiments et travaux publics, du commerce et de l'industrie extractive de l'économie informelle			
70	Finalisation du document de la stratégie pluriannuelle d'inspection du travail	DGT/MFPTRA	BIT	En cours
71	Lancement des campagnes de sensibilisation des acteurs sur la formalisation (mise en place d'un comité)	DGT/MFPTRA	BIT	Réalisée
72	Révision de la convention collective du secteur des bâtiments et travaux publics	DGT/MFPTRA	BIT	En cours
73	Négociation de la convention collective des microfinances	DGT/MFPTRA	ETAT/PARTE NAIRES SOCIAUX	Réalisée
74	Réalisation des visites de contrôle dans 700 entreprises	DGT/MFPTRA	ETAT	Réalisée
75	Négociation de la Convention collective de la Société des postes du Togo	DGT/MFPTRA	ETAT/PARTE NAIRES SOCIAUX	Réalisée
76	Aménagement des bas-fonds de type 1	PADAT/MAEH	ETAT/ BOAD	Non réalisée
77	Aménagement des bas-fonds de type 2	PADAT/MAEH	ETAT/ BOAD	Non réalisée
78	Construction de 2 magasins de 250 tonnes, 26 de 150 tonnes, 6 de 75 tonnes, 46 de 30 tonnes et 97 de 10 tonnes	PADAT/MAEH	ETAT/ BOAD	En cours
79	Construction de 10 hangars	PADAT/MAEH	ETAT/ BOAD	En cours
80	Construction de 40 abris d'équipements de transformation	PADAT/MAEH	ETAT/ BOAD/BIDC	En cours
81	Construction de 2 magasins complets (300 tonnes pour le paddy, soja, etc. et 100 tonnes pour produits fins) avec 1 bloc administratif + clôture + 1 aire de séchage par ESOP	PASA/MAEH	IDA	En cours
82	Promotion de la chaîne de valeur de riz avec l'installation de mini-rizeries	PASA/MAEH	IDA	En cours
83	Screening environnemental et social des sites pour l'installation /construction des magasins aux ZAPP	PASA/MAEH	IDA	Réalisée
84	Appui aux anciens micros projets les plus performants pour leur mutation en PME	PASA/MAEH	IDA	En cours
85	Sélection et financement de 50 sous-projets productifs par an sur les deux premières années	PASA/MAEH	IDA	Réalisée
86	Mise place d'une foire agricole au Togo et participation des délégations officielles à des foires et manifestations de promotion des produits agricoles togolais	PASA/MAEH	IDA	Réalisée

Activités		Structure responsable	Source de financement	Etat de réalisation
87	Appui à la mise en place des clusters	PASA/MAEH	IDA	En cours
88	Construction de 5 magasins et bureaux pour les comités de gestion de Nangbéto	PASA/MAEH	IDA	En cours
89	Construction d'une poissonnerie au profit des femmes de la coopérative de Monkpab du barrage de Koumfab	PASA/MAEH	IDA	En cours
90	Construction et équipement des aires d'abattage de type D	PASA/MAEH	IDA	En cours
91	Promotion de 10 ESOP riz	PASA/MAEH	GAFSP	Réalisée
92	Appui à la diversification des filières des cultures d'exportation	PASA/MAEH	GAFSP	Réalisée
93	Développement de l'aquaculture d'eau douce	PASA/MAEH	GAFSP	Réalisée
94	Installation de chambre froide	PASA/MAEH	IDA	En cours
95	Equipped des inspecteurs des engrais en matériels d'inspection (Acquisition de kits d'inspection)	PPAAO/MAEH	IDA	Réalisée
96	Mise en place d'un système national de recherche agricole et agro-alimentaire (SNRA)	PPAAO/MAEH	IDA	Réalisée
97	Actualisation et mise en œuvre du plan d'action genre	PPAAO/MAEH	IDA	Réalisée
98	Actualisation et mise en œuvre du plan d'action changement climatique	PPAAO/MAEH	IDA	Réalisée
99	Elaboration et mise en œuvre du plan d'action d'installation des jeunes dans l'agriculture (Recrutement de consultant)	PPAAO/MAEH	IDA	Non réalisée
100	Réalisation du système d'irrigation sur 3 ha à Tové	PPAAO/MAEH	ETAT	En cours
101	Création de nouveaux champs semenciers sur 6 ha à Zozocondji pour le cacao	PPAAO/MAEH	ETAT	En cours
102	Mettre en place et appuyer une coalition pour la diffusion en masse des technologies	PPAAO/MAEH	IDA	Non réalisée
103	Diffuser des technologies pour l'autonomisation des femmes (cuiseuses d'ablo, granuleuse pour akli, étuveuse améliorée)	PPAAO/MAEH	IDA	En cours
104	Acquérir des unités mobiles de traitement et de conditionnement des semences	PPAAO/MAEH	IDA	Réalisée
105	Promotion de la canne planteuse pour la création d'entreprise auprès de 500 jeunes	PPAAO/MAEH	IDA	Non réalisée
106	Acquérir des kits/matériel de rajeunissement des plantations pour les jeunes pour (40 jeunes pour couvrir 150 ha par personnes)	PPAAO/MAEH	IDA	En cours
107	Travaux additionnels de réhabilitation des Centres de formation agricole de Gbatopé,	PPAAO/MAEH	IDA	Réalisée

Activités		Structure responsable	Source de financement	Etat de réalisation
	Kamina et Tamboang			
109	Organisation des rencontres des organes de suivi de la politique nationale de l'emploi et de ses stratégies	DGE/MFPTRA	PM	En cours
110	Organisation de visites d'étude sur la gouvernance de la migration de travail	DGE/MFPTRA	UE	En cours
111	Elaboration du rapport bilan 2018 du secteur de l'emploi	DGE/MFPTRA	PM	En cours
112	Réalisation d'une étude prospective sur la création d'emplois au Togo	DGE/MFPTRA	PNUD / BIT	Non réalisée
113	Organisation de la quatrième édition de la semaine de l'emploi	DGE/MFPTRA	PNUD	Réalisée
114	Programme de gestion du littoral de l'Afrique de l'Ouest (West Africa Coastal Areas : WACA)	SG/MEDDPN	BM	En cours
115	Organisation d'une tournée de sensibilisation sur la migration régulière	DGE/MFPTRA	OIM / FMM	Non réalisée
SECTEUR DE LA FORMATION				
1	Formation des DE en techniques de recherche d'emploi (TRE)	DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée
2	Formation des DE en modules transversaux	DOPP/ANPE	ANPE	Réalisée
3	Eveil à l'esprit entrepreneurial chez les jeunes	DACE/ANPE	ANPE	Réalisée
4	Formation de potentiels créateurs d'entreprises	DACE/ANPE	ANPE	Réalisée
5	Certification des formateurs PAIEJ SP	DACE/ANPE	PAIEJ /SP	Non réalisée
6	Formation de porteurs de projets du FAIEJ	DACE/ANPE	ANPE	Réalisée
7	Accompagnement des conseillers à la délivrance des prestations en entrepreneuriat	DACE/ANPE	ANPE	Réalisée
8	Développement de l'offre de service post création	DACE/ANPE	PTF	Non réalisée
9	Elaboration de la politique nationale de la recherche du Togo	DRST/MESR	ETAT	En cours
10	Elaboration du statut du chercheur	DRST/MESR	ETAT	En cours
11	Elaboration du décret portant réglementation de l'enseignement supérieur privé	DES/MESR	PM	En cours
12	Production des annuaires statistiques de l'enseignement supérieur 2016/17	DPPE/MESR	ETAT	Réalisée
13	Elaboration du tableau de bord des indicateurs de l'enseignement supérieur	DPPE/MESR	ETAT	Non réalisée
14	Inspection des établissements privés d'enseignement supérieur de l'intérieur du pays	DES/MESR	ETAT	En cours
15	Elaboration et validation du programme officiel de BTS et de licence	DES/MESR	ETAT	Réalisée

Activités		Structure responsable	Source de financement	Etat de réalisation
16	Mise en œuvre du projet Galilée	SG/MESR	ETAT	En cours
17	Formation /suivi et accompagnement de 447 comités de gestion des Organisations paysannes (OP) dans la gestion des investissements et 1200 OP bénéficiaires des équipements.	PADAT/MAEH	ETAT/ BOAD	Non réalisée
18	Formation de 60 acteurs clés du PADAT en évaluation environnementale et en suivi de mise en œuvre des Plans de gestion environnementale et sociale (PGES)	PADAT/MAEH	BOAD	Non réalisée
19	Formations des nouveaux et recyclage des anciens promoteurs de sous-projets compétitifs en entrepreneuriat rural	PASA/MAEH	IDA	Réalisée
20	Formation de 42 élus et techniciens des USCPCC/FUPROCAT	PASA/MAEH	IDA	Réalisée
21	Formation sur les techniques innovantes de lutte contre les effets du changement climatique dans les zones cotonnières	PASA/MAEH	IDA	Réalisée
22	Formation des acteurs des Organisation des producteurs de céréales (OPC) à leurs responsabilités	PASA/MAEH	IDA	Réalisée
23	Formation de 35 pisciculteurs en 02 sessions par an sur les 03 ans	PASA/MAEH	IDA	Réalisée
24	Formation sur les bonnes pratiques de transformation	PASA/MAEH	IDA	Réalisée
25	Renforcement des capacités des agents de REMATO et AVE	PASA/MAEH	IDA	Réalisée
26	Formation des bénéficiaires des élevages commerciaux	PASA/MAEH	IDA	Réalisée
27	Formation des éleveurs bénéficiaires de géniteurs de rétrocession	PASA/MAEH	IDA	Réalisée
28	Formation des techniciens de l'ICAT sur les thématiques liées aux PME	PASA/MAEH	IDA	Non réalisée
29	Formation des anciens éleveurs commerciaux sur la création et la gestion d'une entreprise	PASA/MAEH	IDA	Non réalisée
30	Extension et formation /recyclage sur le système informatisé de suivi évaluation (TOM ² MONITORING, TOM ² PRO, TOM ² MARCHE) à tous les niveaux	PASA/MAEH	IDA	En cours
31	Formation des acteurs régions sur le système technico-financier (logiciels TOM) par les cadres du MAEP	PASA/MAEH	IDA	Non réalisée
32	Renforcement/recyclage des capacités des acteurs de la chaîne de planification et suivi-évaluation du PNIASAN	PASA/MAEH	IDA	Réalisée
33	Renforcement de la capacité de gestion fiduciaire du ministère	PASA/MAEH	IDA	Réalisée

Activités		Structure responsable	Source de financement	Etat de réalisation
34	Renforcement des brigades villageoises de protection des végétaux	PPAAO/MAEH	IDA	Réalisée
35	Formation des inspecteurs des engrais sur les procédures et méthodes d'inspection	PPAAO/MAEH	IDA	Réalisée
36	Formation des inspecteurs des engrais sur l'utilisation du matériel d'inspection	PPAAO/MAEH	IDA	Réalisée
37	Poursuite de l'octroi des bourses pour les formations doctorales en cours	PPAAO/MAEH	IDA	En cours
38	Financement de 10 bourses Masters dans des domaines spécifiques de la phase additionnelle	PPAAO/MAEH	IDA	Réalisée
39	Formation des chercheurs formateurs sur l'approche IAR4D	PPAAO/MAEH	IDA	Non réalisée
40	Formation des artisans locaux sur la fabrication des machines agricoles	PPAAO/MAEH	IDA	Réalisée
41	Formation de deux techniciens en maintenance d'équipements de laboratoire	PPAAO/MAEH	IDA	Non réalisée
42	Formation des maîtres greffeurs d'anacarde (2 par coopératives de productions -60 unions de producteurs)	PPAAO/MAEH	IDA	Réalisée
43	Recyclage de 40 formateurs endogènes de la FNPCA sur les bonnes pratiques agricoles d'amélioration de la productivité et la qualité de l'anacarde.	PPAAO/MAEH	IDA	Réalisée
44	Formation des points focaux environnement et social	PPAAO/MAEH	IDA	Non réalisée
45	Elaboration d'un cadre méthodologique d'ingénierie de formation selon APC	DPP/METFP	ETAT/PTF	Réalisée
46	Renforcement des capacités de 100 enseignants/formateurs	DEST/METFP	ETAT/PTF	Réalisée
47	Recrutement de 267 enseignants/formateurs	DRH/METFP	ETAT	Pas réalisée
48	Elaboration de 3 guides pédagogiques de formation en BT	DPP/METFP	ETAT/PTF	Réalisée
49	Renforcement des capacités de 20 cadres du METFP en ingénieries de formation	DPP/METFP	ETAT/PTF	Pas réalisée
50	Formation de 30 formateurs, artisans et producteurs	KFW/GIZ	PTF	Réalisée
51	Formation de 50 Enseignants en techniques commerciales	DEST/METFP	GIZ/ETFP	Non réalisée
52	Développement des curricula dans les nouveaux métiers identifiés	DPP/METFP	GIZ	En cours de réalisation
53	Mise en place du système de formation professionnelle de type coopératif dual dans les trois villes nouvelles	DFPA/METFP	GIZ	Réalisée

Source : DOE et ministères impliqués

Tableau 5 : Conventions ratifiées par le Togo

Conventions ratifiées par le Togo	Date de la ratification
N° 6 sur le travail de nuit des enfants (industrie)	07 juin 1960
N° 11 sur le droit d'association (agriculture)	07 juin 1960
N° 13 sur la céruse (peinture)	07 juin 1960
N° 14 sur le repos hebdomadaire (industrie)	07 juin 1960
N° 26 sur les méthodes de fixation des salaires minima	07 juin 1960
N° 29 sur le travail forcé	07 juin 1960
N° 81 sur l'inspection du travail	30 mars 2012
N° 85 sur l'inspection du travail (territoires non métropolitains)	07 juin 1960
N° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical	07 juin 1960
N° 95 sur la protection du salaire	07 juin 1960
N° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective	08 novembre 1983
N° 100 sur l'égalité de rémunération	08 novembre 1983
N° 102 concernant la sécurité sociale (norme minimum)	07 juin 2013
N° 105 sur l'abolition du travail forcé	10 juillet 1999
N° 111 concernant la discrimination (emploi et profession)	08 novembre 1983
N° 122 sur la politique de l'emploi	30 mars 2012
N° 129 sur l'inspection du travail (agriculture)	30 mars 2012
N° 138 sur l'âge minimum	16 mars 1984
N° 143 sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires)	08 novembre 1983
N° 144 sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail	08 novembre 1983
N° 150 sur l'administration du travail	30 mars 2012
N° 182 sur les pires formes de travail des enfants	19 septembre 2000
N° 187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail	30 mars 2012
Convention du travail maritime (MLC, 2006).	14 mars 2012

Source: DGT